



Réunion du Conseil / Ratssitzung 5 juin 2014 / 5. Juni 2014

Burda Media Tower
15ème étage / 15. Stockwerk
Hubert-Burda-Platz
77652 OFFENBURG

15h00 – 17h00 / 15:00 – 17:00 Uhr

Compte-rendu de réunion

Liste des participants

Madame Jeanne BARSEGHIAN, Monsieur Gérard BOUQUET, Monsieur Matthias BRAUN, Monsieur Yves BUR, Monsieur Hermann BURGER, Dr. Walter CAROLI, Madame Chantal CUTAJAR, Madame Nicole DREYER, Dr. Alexandre FELTZ, Madame Camille GANGLOFF, Monsieur Jean-Baptiste GERNET, Monsieur Günter GORECKY, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Klaus JEHLE, Monsieur Willy KEHRET, Madame Fabienne KELLER, Monsieur Théo KLUMPP, Monsieur Céleste KREYER, Madame Brigitte LENTZ-KIEHL, Madame Séverine MAGDELAINE, Monsieur Jean-Baptiste MATHIEU, Monsieur Bruno METZ, Dr. Wolfgang G. MÜLLER, Monsieur Klaus MUTTACH, Monsieur Jürgen OSSWALD, Monsieur Pierre PERRIN, Madame Nawel RAFIK-ELMRINI, Monsieur Roland RIES, Monsieur René SCHAAL, Monsieur Frank SCHERER, Madame Edith SCHREINER, Monsieur Eric SCHULTZ, Monsieur Toni VETRANO, Madame Anne-Catherine WEBER, Monsieur Michael WELSCHE, Monsieur Willi WUNSCH

Ordre du jour

1 Accueil par le Président

M. SCHERER souhaite la bienvenue à l'assistance. Il remercie l'entreprise Hubert Burda Media, représenté par M. Thomas, qui accueille la séance de ce jour, puis il salue les nouveaux membres, Mme THERRE-MANO du Consulat d'Allemagne et M. SCHÜLE du Regierungspräsidium Freiburg ainsi que les nombreux visiteurs qui sont venus aujourd'hui pour assister à la séance.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.1 Installation du nouveau Conseil

M. SCHERER indique qu'il s'agit aujourd'hui d'une séance constitutive. En effet, suite aux élections municipales du mois de mars en France, la CUS a désigné dans sa séance du 5 mai 2014 les nouveaux représentants qui siégeront au Conseil de l'Eurodistrict. Du côté allemand il y a également un nouveau membre. Il s'agit de M. VETRANO, le nouveau Maire de Kehl et membre de droit dans les instances de l'Eurodistrict. Quant à l'intégration des nouveaux membres allemands suite aux élections municipales du 25 Mai 2014, les différentes collectivités n'ont pas encore désigné leurs nouveaux représentants dans l'Eurodistrict, la prochaine réunion du Conseil sera donc à nouveau une séance constitutive.

M. SCHERER indique que la lecture des noms des membres du Conseil pour installer le nouveau Conseil servira également comme vérification des présences pour le constat du quorum. M. SCHERER procède à la lecture des noms.

1.2 Vérification du quorum

Le quorum est constaté.

2 Discours / rapport du président sortant

Le discours du Président sortant est joint à ce compte rendu.

3 Alternance de la Présidence

3.1 Election du Président

M. SCHERER rappelle que l'élection du Président est habituellement présidée par le doyen du Conseil, ce jour c'est le Dr. CAROLI qui a accepté de prendre ce rôle.

Le Dr. CAROLI remercie le Président sortant pour son engagement en faveur de l'Eurodistrict et pour sa volonté d'y créer une culture commune franco-allemande. Il rappelle que conformément à l'article 8 des statuts du GECT Strasbourg-Ortenau, le Conseil de l'Eurodistrict élit son Président en son sein pour une durée de deux ans. Le Président est élu par l'assemblée sur proposition, alternativement de la partie française et de la partie allemande. La Présidence revient maintenant au côté français pour une durée de deux ans.

Mme RAFIK-ELMRINI propose Monsieur Roland RIES comme candidat à la Présidence. Il est demandé au Conseil de procéder à l'élection du Président.

Monsieur Roland RIES, unique candidat, est élu Président du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau à l'unanimité.

3.2 Election du Vice-Président

M. RIES prend en charge la Présidence de la séance et l'élection du Vice-Président.

Il rappelle que, conformément à l'article 8 des statuts du GECT Strasbourg-Ortenau, le Conseil de l'Eurodistrict élit son Vice-Président en son sein pour une durée de deux ans. Il est choisi parmi les représentants relevant de la partie autre que celle dont le Président est issu.

Madame SCHREINER propose Monsieur Frank SCHERER comme candidat à la Vice-Présidence.

Il est demandé au Conseil de procéder à l'élection du Vice-Président. Monsieur Frank SCHERER, unique candidat, est élu Vice-Président du GECT Strasbourg-Ortenau avec une abstention.

4 Discours du nouveau Président

Le nouveau Président Roland RIES tient son discours d'investiture.

5 Election du nouveau Bureau

5.1 Fixation du nombre de membres du Bureau

M. RIES rappelle que, conformément à l'article 7 des statuts de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, le Conseil de l'Eurodistrict fixe le nombre des membres du Bureau de l'Eurodistrict. Il est demandé au Conseil de décider que le Bureau soit composé, outre du Président et du Vice-Président, de 12 membres issus, à parité, des collectivités de chaque partie.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5.2 Election du Bureau

M. RIES rappelle que l'assemblée ayant été renouvelée en grande partie, elle est appelée à élire, en application de l'article 7 des statuts de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, son nouveau Bureau. Le Président et le Vice-Président en sont membres de droit. Pour l'instant, une seule liste existe, composée des membres suivantes :

Pour le côté français, il s'agit de : M. Robert HERRMANN ; Mme Nawel RAFIK-ELMRINI ; M. Yves BUR ; M. Eric SCHULTZ ; M. René SCHAAL ainsi que de M. Jean-Baptiste GERNET et pour le côté allemand de : M. Matthias BRAUN ; M. Bruno METZ ; Dr. Wolfgang. G. MÜLLER ; M. Klaus MUTTACH ; Mme Edith SCHREINER et de M. Toni VETRANO

Il n'y a pas d'autres propositions. Le Bureau est élu à l'unanimité.

6 Approbation du compte-rendu du Conseil du 6 février 2014

Le Président soumet le compte-rendu de la séance du Conseil du 6 février 2014 pour approbation au Conseil. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

7 Représentation de l'Eurodistrict dans les instances d'ADEUS

M. RIES indique qu'il est demandé au Conseil de désigner le membre qui représentera l'Eurodistrict dans l'Assemblée générale de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS).

M. SCHERER indique qu'une présence allemande dans cette instance française donnerait un bon signal binational et il propose le Dr. CAROLI dont les compétences linguistiques permettront une présence aux réunions sans traduction simultanée.

Le Dr. Walter CAROLI, unique candidat, est élu représentant dans les instances de l'ADEUS à l'unanimité.

M.RIES précise que M. HERRMANN, Président de l'ADEUS, tient à inviter le représentant de l'Eurodistrict également aux réunions du Bureau de l'ADEUS.

8. Projets

Participation de l'Eurodistrict à des projets et projets propres

8.1 Cartographie: choix du prestataire SIG

M. RIES donne la parole à M. FATH pour présenter ce point.

M. FATH donne les informations concernant l'appel d'offres qui permet de choisir un prestataire qui sera chargé de mettre en œuvre le Système d'Information Géographique (SIG) de l'Eurodistrict. Les Groupes de Travail de l'Eurodistrict seront associés à la réalisation des cartes thématiques.

Le Conseil, conformément à la recommandation du Groupe d'Experts SIG, se prononce à l'unanimité en faveur de l'offre de la société *in medias res* de Freiburg.

8.2 Etude transports: présentation du bilan intermédiaire et choix du scénario final

Mme RIEDEL rappelle l'origine du projet d'étude sur la mobilité transfrontalière.

Ce projet trouve son origine dans le livre blanc de l'Eurodistrict (2004) qui insiste sur l'importance à donner aux infrastructures de transports en commun. De plus, lors de la réunion du Conseil du 1er juillet 2011, l'amélioration de l'accessibilité du territoire a été considérée comme l'un des axes prioritaires de l'Eurodistrict. Lors de sa séance du 9 janvier dernier, le Conseil de l'Eurodistrict a attribué le marché pour la réalisation de cette étude au bureau TTK.

L'étude se divise en trois étapes :

- La première étape est consacrée au recueil de données et à l'élaboration d'un diagnostic sur la situation actuelle et s'est achevée le 7 avril dernier.
- La seconde se concentre sur trois propositions de scénarios (un minimal, un médian et un maximal) et a débuté le 7 avril dernier.
- Enfin, la dernière étape visera à mettre au point le scénario final d'amélioration. L'étude s'achèvera le 18 septembre 2014.

Lors d'une prochaine séance du Conseil de l'Eurodistrict, l'étude sera présentée et les élus se prononceront sur le scénario qu'ils souhaitent mettre en œuvre.

M. GROÛE-BEILAGE, chef de projet au Bureau d'études TTK, présente les résultats intermédiaires de l'étude.

Il indique dans un premier temps que le territoire de l'Eurodistrict pris en compte dans l'étude inclut les futures communautés de communes (Benfeld, Erstein et du Rhin). L'axe principal concerne la bretelle ferroviaire reliant Strasbourg et Offenburg. Cette offre est satisfaisante sauf le matin et le soir où plusieurs trous d'offres sont à déplorer. Ceci est particulièrement problématique pour les voyageurs en correspondance.

L'Europapark constitue l'un des points d'attraction les plus importants du territoire. Côté français, l'offre de transports en commun est restreinte : seul un bus part de Strasbourg alors que le potentiel de visiteurs est considérable. A titre d'exemple : en 2013, 1,3 millions de visiteurs du site étaient Français (parmi eux, une grande part d'Alsaciens). De plus, environ 2000 Français travaillent au Parc.

La liaison entre Erstein et Lahr pourrait être plus directe qu'elle ne l'est actuellement, notamment en raison de la présence d'un barrage EDF. En revanche, la liaison en bus entre Offenbourg et Altenheim est satisfaisante mais ne traverse pas le Rhin. Côté français, la zone autour d'Illkirch pourrait être attractive pour les déplacements de loisir et commerciaux. D'une manière générale, un fort potentiel se dessine dans le domaine du tourisme. En France avec Molsheim et Obernai (grâce au bus Vis-à-Vis) et en Allemagne avec le Freilichtmuseum Vogtsbauernhof Schwarzwald ou les piscines de plein air.

L'Europass est intéressant en termes de tarification car il permet aux usagers d'emprunter l'ensemble des transports en commun disponibles sur le territoire.

M. GROÛE-BEILAGE présente ensuite les trois scénarios envisagés sous la forme d'un système d'imbrication. Le troisième scénario reprendra donc les propositions des deux premiers et en ajoutera d'autres. Pour chaque scénario un coût d'exploitation par an ainsi que les coûts supplémentaires sont indiqués.

Le premier scénario, dit minimal, se concentre en premier lieu sur la nécessité de combler les trous d'offres sur la ligne Strasbourg-Offenbourg, en particulier le matin, pour faciliter l'accès non seulement aux correspondances vers le TGV à Strasbourg et vers l'ICE à Offenbourg mais aussi l'accès aux liaisons régionales des deux côtés.

En soirée, il serait souhaitable de prolonger le dernier train vers Offenbourg jusqu' à Achern. La mise en place du tramway pourra être l'occasion d'améliorer les liaisons de bus à partir de Kehl. En ce qui concerne la tarification, TTK propose d'intégrer celle du bus Vis-à-Vis à celle de l'Europass, afin que l'Europass soit reconnu dans les bus Vis-à-Vis.

Pour faciliter l'accès des Français à Europapark, il serait intéressant de proposer un trajet supplémentaire le matin.

En vue de l'élargissement du territoire, il faudra également élargir la validité de l'Europass et envisager la vente des titres de transport en ligne.

Le coût de ce scénario s'élève à environ 700 000 € par an.

Le second scénario contient toutes les propositions du premier. En complément, TTK propose la mise en place d'un aller-retour supplémentaire le soir entre Strasbourg et l'Ortenau. Pour combler le trou d'offre entre 21h et minuit, et permettre aux Allemands de pouvoir aller au restaurant ou assister à une représentation culturelle à Strasbourg, un trajet supplémentaire entre 22h30 et 23h vers l'Ortenau est envisagé. Il serait alors nécessaire d'y prévoir les correspondances à Appenweier en direction d'Achern ainsi qu'à Offenbourg en direction de Lahr.

A Kehl, il est recommandé de calibrer les correspondances de bus en fonction du tramway, y compris le dimanche après-midi pour améliorer le trafic lié aux loisirs vers Strasbourg et vers d'autres destinations.

Une autre proposition serait de prolonger la ligne de bus R2 (Offenbourg-Altenheim) vers Illkirch.

Il serait pertinent de mettre en place un bus desservant le secteur Erstein-Benfeld pour les employés d'Europapark habitant sur cette zone.

Le coût de ce scénario s'élève à environ 2 000 000 € par an.

Le troisième scénario, dit maximal, est le plus onéreux. Il coûterait environ 3,6 millions d'Euros et envisage une extension du réseau régional, en proposant notamment une liaison ferroviaire directe entre Offenbourg-Strasbourg et Roeschwoog.

Ce scénario prévoit la desserte de Lahr par le dernier train entre Strasbourg et Offenburg autour de minuit ainsi que la mise en place d'un bus rapide d'Offenburg vers Illkirch, essentiellement les samedis après-midi et lors des jours fériés. Enfin, les usagers aimeraient pouvoir acheter des billets Europass à l'unité.

M. RIES se dit perplexe quant au choix à effectuer sur les trois scénarios présentés et estime que les conditions d'une prise de décision ne sont pas actuellement réunies. Il propose la tenue d'une réunion spécifique entre TTK et les membres du comité technique (spécialistes des transports en commun des villes de l'Eurodistrict) pour faciliter le choix du meilleur scénario. Il ajoute que les montants qu'implique chacun des scénarios sont de toute façon très élevés (700 000 à 3,6 millions d'€).

M. BRAUN appuie la proposition de M. RIES et s'interroge sur l'objectif de cette étude de mobilité.

Dr. Wolfgang MÜLLER indique qu'il accepte la proposition de M. le Président de prévoir une nouvelle réunion. Néanmoins, il souligne que le comité technique est en contact avec le bureau d'études depuis le début de l'année et que le troisième scénario est considéré comme le plus approprié. Il constate que de nouvelles propositions d'améliorations pourraient être faites et demande aux membres du Conseil de les transmettre le plus vite possible afin que le projet dans son ensemble ne soit pas reporté.

D'autre part, il rappelle qu'il s'agit d'une étude sur la mobilité transfrontalière dans l'Eurodistrict et non sur la mobilité en général et soutient ce projet, en tant que représentant de la ville de Lahr.

M. SCHERER soutient également la proposition de M. RIES. Toutefois, il précise que le choix du scénario n'implique pas que la somme correspondante devra nécessairement être investie. Le Conseil choisira dans une étape ultérieure les offres qu'il souhaitera mettre en œuvre parmi celles identifiées par l'étude. De plus, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ne peut décider à la place des autorités organisatrices compétentes (entreprises ferroviaires, de bus...). Il faut éviter de créer des frustrations chez les habitants du territoire en prenant des décisions qui ne pourront pas être respectées.

M. RIES indique que le dossier ne permet pas actuellement une prise de décision et devra être réexaminé suite à une nouvelle réunion du comité technique, afin de permettre un choix dans le respect de l'échéance du marché prévue le 18 septembre 2014.

8.3 Théâtre BAAL Europe

M. RIES indique qu'il s'agit d'un achat de 30 représentations auprès du Théâtre BAAL novo. Il demande à M. SCHOPPMANN, porteur du projet, de présenter son dossier.

M. SCHOPPMANN présente le projet.

Le théâtre bilingue transfrontalier BAAL novo prévoit d'installer une salle de spectacle de 150 places aux abords du pont Pflimlin dans le cadre du Forum Européen du Rhin pour permettre aux citoyens de l'Eurodistrict des deux côtés du Rhin de se rencontrer. Les enfants et les jeunes constituent le public-cible des futures représentations, afin de les sensibiliser à la dimension binationale et interculturelle. Des séminaires, conférences et autres initiatives transfrontalières de l'Eurodistrict pourront également se dérouler dans ces nouveaux locaux. La création de cet espace permettra l'émergence de nouvelles énergies dans le domaine de la culture, de l'économie et de la politique ainsi que la découverte de nouvelles formes européennes de théâtre.

Les prévisions comptent sur environ 8000 spectateurs par an pour commencer. Ces chiffres se basent sur des festivals antérieurs (comme « Allez Hop »). Les coûts de ce projet seront répartis entre le Land du Bade-Wurtemberg, des aides de fondations et de sponsors. Un soutien de l'Eurodistrict serait sollicité pour 30 représentations par an à 2000 € chacune

pendant 5 ans, ce qui représenterait un montant de 60 000 € par an pendant 5 ans. Les représentations concernées n'auraient pas seulement lieu au Forum du Rhin, mais sur l'ensemble du territoire de l'Eurodistrict.

L'implantation du théâtre BAAL Novo dans le Forum permettrait de donner un visage à l'Eurodistrict et de le rendre plus concret aux yeux des habitants et de créer ainsi une identité pour le territoire. Ce projet serait tout à fait novateur pour l'Eurodistrict comme pour l'ensemble du territoire du Land du Bade-Wurtemberg. Il ne concerne pas seulement les grandes villes mais aussi les plus petits villages et communes.

M. RIES rappelle que ce projet a déjà été évoqué lors de la précédente réunion du Conseil et qu'il maintient son intérêt vis-à-vis de ce projet notamment sur le plan du bilinguisme.

Toutefois, il indique qu'une note lui a été transmise par les services de la CUS qui émet deux objections juridiques :

- Absence de mise en concurrence : le projet va coûter 300 000 € sur 5 ans (60 000 € par an). Or, le droit français exige un appel d'offres avec cahier des charges pour des montants de cet ordre.

- Cumul des financements : l'Eurodistrict ne doit pas être considéré comme un guichet à subventions parmi d'autres. Or, en plus des 300 000 € du GECT, il est prévu que la ville de Strasbourg (à hauteur de 30 000 € par an sur 5 ans, c'est-à-dire 150 000 € en tout) et peut-être d'autres collectivités, soient mises à contribution. Il souligne que les financements de l'Eurodistrict proviennent en réalité des collectivités, ce qui signifie que la ville de Strasbourg financerait deux fois.

Malgré son enthousiasme pour ce projet, M. RIES souhaiterait que les procédures soient suffisamment claires pour éviter toute contestation sur le projet.

Il demande donc à ce que la décision relative à ce projet soit reportée à la prochaine séance du Conseil et que les points mentionnés soient éclaircis d'ici-là.

M. SCHERER indique qu'il a déjà discuté de ce projet avec Mme NAFIK-ELMRINI et M. RIES et il s'étonne de cette réponse ainsi que de la note évoquée par M. RIES. Selon lui, elle montre qu'on ne sait pas véritablement de quoi il s'agit. Ce n'est pas une subvention de 20 000 € pour une manifestation qui aurait lieu une fois. Il s'agit d'un engagement de l'Eurodistrict sur le long terme pour un projet pérenne défendant le bilinguisme et s'adressant au public que l'institution souhaite aborder : les jeunes, en vue de les motiver dans l'apprentissage de la langue de l'autre. De plus, cette initiative serait bénéfique en termes de communication et d'image pour l'Eurodistrict. Il semblerait donc que la note n'ait pas pris en compte les discussions ayant eu lieu en amont.

Il précise que du côté allemand, une mise en concurrence ne serait pas nécessaire puisque l'offre de BAAL novo est unique en son genre. Il demande l'adoption de ce point sous réserve d'un examen de la question par les juristes, puisqu'il semblerait que ce dernier soit requis par le droit français.

M. BUR note que les obstacles restent administratifs. L'Eurodistrict touche ici ses limites dans ce qu'il est possible de faire ou d'innover. Malheureusement, Washington D.C. est encore très loin puisqu'il est déjà difficile d'organiser ne serait-ce que le financement pluriannuel d'un engagement de l'Eurodistrict. Ces limites deviennent un frein à l'évolution de l'Eurodistrict et au dynamisme de cette institution. Une loi sur l'organisation territoriale devrait être discutée ainsi que la redistribution des compétences entre les Régions, les intercommunalités, l'Eurométropole. Il serait judicieux de se poser de nouveau la question du caractère innovant ou expérimental de l'Eurodistrict. Pourquoi ne pas envisager, sans pour autant s'extraire des obligations applicables aux marchés publics, un outil législatif susceptible de faciliter les démarches administratives du groupement ? Dans tous les cas, il faut sortir de la difficulté de compréhension entre les deux droits (français et allemand).

M. BUR ajoute que la promotion du bilinguisme est primordiale et que le rôle de la culture dans ce cadre est légitime. Il propose d'impliquer davantage les villes, les institutions

communales, ainsi que les organisations de la société civile, pour rapprocher toujours plus les habitants de ces enjeux et de ces initiatives.

M. RIES répète son soutien à ce projet mais souhaiterait que les services juridiques le mettent en forme incontestable, notamment sur le plan de la mise en concurrence pour ne pas lui reprocher d'avoir fait du favoritisme.

Mme CUTAJAR rappelle qu'il ne s'agit pas du droit français contre le droit allemand, mais des règles européennes. Elle défend la position du Président qui ne peut en aucun cas remettre en cause délibérément une note de ses services.

M. BUR aimerait néanmoins que si les services veulent s'exprimer, ils le fassent suffisamment en amont pour que leurs remarques puissent être prises en compte dans la préparation de la séance.

Le Conseil de l'Eurodistrict exprime un avis favorable de principe sur le projet sous réserve de mise en conformité juridique.

8.4 Poursuite du marathon à partir de 2015

M. FATH rappelle l'historique de la collaboration avec l'Association des Courses Strasbourg-Europe puis indique qu'un accompagnement stabilisé à hauteur de 25 000 € en 2015 permettrait de développer le marketing en Allemagne et ainsi générer davantage de participation et de partenariats.

Le Conseil de l'Eurodistrict valide à l'unanimité sa participation au Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2015 à hauteur de 25 000 € au bénéfice de l'Association des Courses Strasbourg-Europe.

Demandes de subventions

8.5 Exposition « De Boue et de Larmes »

M. FATH précise que le lieu de l'exposition doit encore faire l'objet de vérifications techniques et qu'un arbitrage devra ensuite avoir lieu entre le Jardin des Deux-Rives et le parvis en face du Parlement Européen.

M. RIES précise qu'il y a eu des discussions sur ce point et souhaite que le terme "commémoration" soit employé à la place de "célébration".

M. RIES souhaite qu'un consensus soit trouvé et se prononce en faveur du Jardin des Deux-Rives.

Le Conseil adopte la délibération à l'unanimité.

8.6 Projet Start-Up „Geeks on a Farm“

M. RIES passé à parole à Mme RIEDEL.

Mme RIEDEL présente brièvement le projet.

Il s'agit d'un projet porté par la plate-forme de travail collaboratif Alsace Digitale en partenariat avec Team E GmbH qui s'adresse à des créateurs d'entreprise. Les deux

partenaires comptent organiser deux jours et demi d'échanges du 16 au 18 juin entre participants de la scène entrepreneuriale à Lahr. Des ateliers thématiques auront lieu pour favoriser des effets de synergie et de réseau. Alsace Digitale demande une subvention à hauteur de 4.460 €

Mme DREYER constate que les échanges auront lieu en anglais. Mme RIEDEL explique que les coûts liés à la traduction simultanée des échanges auraient considérablement augmenté le budget de la manifestation (jusqu'à trois fois plus). Il a donc été décidé, en accord avec le niveau technique (référénts des villes), de permettre que la langue de travail soit l'anglais. Elle rappelle que les autres critères d'éligibilité sont néanmoins respectés.

M. RIES trouve regrettable que l'anglais soit considéré comme la langue universelle. Il accepte de faire une exception dans ce cas précis mais demande expressément à ce que cette situation ne se reproduise plus.

Le projet est adopté avec trois abstentions.

8.7 Semaine de l'entrepreneur européen: ajustement du budget

M. RIES donne la parole à Mme NAILLON de la CUS.

Mme NAILLON indique que le budget de la Semaine de l'Entrepreneur européen (SEE) avait été présenté au précédent Conseil au mois de février. Il avait été déterminé à 50 000 €. Victime de son succès, de nombreuses manifestations se sont inscrites, notamment des manifestations transfrontalières. De ce fait, il est demandé de prévoir une augmentation de 10 000 € du budget initial sachant qu'un dossier de cofinancement FEDER a été déposé. Le cofinancement FEDER s'élèverait à 50% des dépenses soit à 5.000 € concernant le budget supplémentaire soumis au vote ce jour.

Le projet est adopté à l'unanimité.

M. RIES propose d'adopter les délibérations restantes en bloc et fait un point sur ces dernières.

Le point **8.9 Promotion du diplôme universitaire de formation en alternance « Coordonnateur de projets design »** est retiré de l'ordre du jour sur demande du porteur de projet.

Il reste à adopter les points suivants :

- **8.8. Soutien à la mise en œuvre du plan de développement de l'employabilité transfrontalière des jeunes**
- **8.10 Découverte touristique de l'Eurodistrict**
- **8.12 Microprojet 2014-4: « CLIC-CLAC! 2014 Marathon photo transfrontalier »**
- **8.13 Microprojet 2014-7: „Journée de découverte de stations de traitements d'eaux présentes dans l'Eurodistrict“**

L'ensemble de ces points est adopté à l'unanimité.

9. Missions courantes / Administration du GECT

Questions relatives au personnel

M. RIES indique que les points « 9.1 Information : Recrutement pour le poste d'assistant(e)/comptable » et « 9.2 Information : Départ de Mme Kirchner et soutien provisoire de l'équipe » sont retirés de l'ordre du jour.

10 Divers

M. FELTZ annonce le microprojet « Journée Mondiale des donneurs de sang - Tous sur le pont » qui aura lieu le samedi 14 juin 2014. Il précise que les Français et les Allemands pourront donner leur sang des deux côtés du Rhin.

Aucun point divers n'est proposé.

Monsieur RIES clôt la réunion à 17h30.

Roland RIES
Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau



**Réunion du Conseil du GECT
« Eurodistrict Strasbourg-Ortenau »**

du jeudi 5 juin 2014

Burda Media Tower
15ème étage
Hubert-Burda-Platz
77652 OFFENBURG

15h00 – 17h00

Procès-verbal de réunion

1.1. Installation du nouveau Conseil

Suite aux élections municipales en France, le Président installe le nouveau Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

3. Alternance de la Présidence

3.1 Election du Président

Conformément à l'article 8 des statuts du GECT Strasbourg-Ortenau, le Conseil de l'Eurodistrict élit son Président en son sein pour une durée de deux ans.

Le Président est élu par l'assemblée sur proposition, alternativement de la partie française et de la partie allemande. La présidence revient maintenant au côté français.

Mme RAFIK-ELMRINI propose Monsieur Roland RIES pour la partie française comme candidat à la Présidence.

Il est demandé au Conseil de procéder à l'élection du Président.

Monsieur Roland RIES, unique candidat, est élu Président du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Adopté

3.2 Election du Vice-Président

Conformément à l'article 8 des statuts du GECT Strasbourg-Ortenau, le Conseil de l'Eurodistrict élit son Vice-Président en son sein pour une durée de deux ans.

Il est choisi parmi les représentants relevant de la partie autre que celle dont le Président est issu.

Madame SCHREINER propose Monsieur Frank SCHERER pour la partie allemande comme candidat à la vice-présidence.

Il est demandé au Conseil de procéder à l'élection du Vice-Président.

Monsieur Frank SCHERER, unique candidat, est élu Vice-Président du GECT Strasbourg-Ortenau.

Adopté

5. Election du nouveau Bureau

5.1 Fixation du nombre de membres du Bureau

Conformément à l'article 7 des statuts de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, le Conseil de l'Eurodistrict fixe le nombre des membres du Bureau de l'Eurodistrict. Il est demandé au Conseil de décider que le Bureau soit composé, outre le Président et le Vice-président, de 12 membres issus, à parité, des collectivités de chaque partie.

Adopté

5.2 Election du Bureau

Suite aux élections municipales et après l'installation du Conseil de la Communauté urbaine de Strasbourg, ce dernier a désigné lors de sa séance du 5 mai 2014 ses représentants au sein de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Du côté allemand et conformément aux statuts de l'Eurodistrict, le nouveau Maire et représentant légal de la ville de Kehl intègre le Conseil en tant que membre de droit.

L'assemblée ayant été pour une grande partie renouvelée dans sa composition, est appelée à élire, en application de l'article 7 des statuts de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, son nouveau Bureau.

Les personnes suivantes sont élus membres du Bureau de L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau :

Membres français : Monsieur Robert HERRMANN ; Madame Nawel RAFIK-ELMRINI ; Monsieur Yves BUR ; Monsieur Eric SCHULTZ ; Monsieur René SCHAAL ; Monsieur Jean-Baptiste GERNET

Membres allemands : Monsieur Matthias BRAUN ; Monsieur Bruno METZ ; Monsieur Dr. Wolfgang. G. MÜLLER ; Monsieur Klaus MUTTACH ; Madame Edith SCHREINER ; Monsieur Toni VETRANO

Membres de droit : Monsieur Roland RIES, Président ; Monsieur Frank SCHERER, Vice-Président

Adopté

6. Adoption du compte-rendu du Conseil du 6 février 2014

Le Président soumet le compte-rendu du Conseil du 6 février 2014, pour approbation, au Conseil.

Adopté

7. Représentation de l'Eurodistrict dans les instances d'ADEUS

Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a décidé dans sa séance du 9 Janvier 2014 d'adhérer à l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS). L'Eurodistrict est admis comme membre titulaire dans le collège 2 des collectivités et syndicats mixtes et entités interdépartementales ou transfrontalières, avec un représentant en Assemblée Générale. Il est demandé au Conseil de désigner ce représentant. **Monsieur Dr. Walter CAROLI, unique candidat, est élu représentant dans les instances de l'ADEUS.**

Adopté

8. Projets

8.1 Cartographie : choix du prestataire SIG

Suite à la consultation effectuée, il est demandé au Conseil de l'Eurodistrict d'attribuer le marché intitulé "Mise en œuvre du site internet cartographique de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau" à l'entreprise in medias res conformément à son offre et d'autoriser le Président à signer tous les documents permettant la mise en œuvre et le suivi de cette prestation. Le montant total des commandes pour la durée du marché (soit 2 ans) est limité à 35 000 € conformément aux termes de la consultation.

Adopté

8.2 Étude transports : présentation du bilan intermédiaire et choix du scénario final

Lors de sa réunion du 9 janvier 2013, le Conseil de l'Eurodistrict a décidé de confier au bureau d'études TransportTechnologie-Consult Karlsruhe GmbH (TTK) la réalisation d'une étude sur l'amélioration des transports publics transfrontaliers sur le territoire de l'Eurodistrict. Trois scénarios possibles ont été élaborés pour l'amélioration des transports publics transfrontaliers.

Il est demandé au Conseil de l'Eurodistrict de se prononcer concernant le choix du scénario d'une élaboration plus détaillée dans le cadre de l'étude.

Non délibéré

8.3 Théâtre Baal Europe

BAAL novo, théâtre transfrontalier de grande qualité particulièrement impliqué sur le territoire de l'Eurodistrict, envisage de s'installer dans le futur Forum du Rhin au Pont Pierre-Pfimplin.

Il est demandé au Conseil de l'Eurodistrict de se prononcer en faveur de la programmation de 30 représentations par an auprès du théâtre Baal Novo à hauteur de 2 000 € chacune sur 5 ans (2016-2020). La dépense s'élève au total à 300.000€ et sera répartie comme suit :

Pour 2016 : 60 000 €
Pour 2017 : 60 000 €
Pour 2018 : 60 000 €
Pour 2019 : 60 000 €
Pour 2020 : 60 000 €.

Non délibéré

8.4 Poursuite du marathon à partir de 2015

Le Conseil de l'Eurodistrict a instauré, en mars 2012, le Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau en tant que manifestation "grand public" de l'Eurodistrict. Il est organisé par l'Association des Courses de Strasbourg Europe en partenariat avec la Leichtathletik Gemeinschaft d'Offenbourg.

Il est demandé au Conseil de l'Eurodistrict de valider sa participation au Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2015 à hauteur de 25 000 € au bénéfice de l'Association des Courses Strasbourg-Europe et d'autoriser le Président à signer tout document afférent à ce projet.

Adopté

8.5 Exposition « De Boue et de Larmes »

Le centenaire de la 1er Guerre mondiale sera commémoré tout au long de l'année 2014. A cette occasion le projet d'une exposition itinérante intitulée "De boue et de larmes..." est proposé.

Il est demandé au Conseil de valider la dépense de l'Eurodistrict à hauteur de 38 000 € TTC pour l'installation de l'exposition "De boue et de larmes..." et d'autoriser le Président à signer tout document afférent à cet achat de prestation.

Non délibéré

8.6 Projet Start-Up « Geeks on a Farm »

Il est demandé au Conseil de valider l'octroi d'une subvention de 4.470 € à l'association Alsace Digitale pour l'organisation du séminaire « Geeks on a Farm ». Les coûts totaux du projet s'élèvent à 13.410 €. Le séminaire a pour but d'offrir l'opportunité aux créateurs d'entreprises d'échanger et de créer des liens étroits avec leurs homologues outre-Rhin afin de créer un véritable réseau d'entrepreneurs et favoriser des effets de synergie. En outre il attirera l'attention des scènes nationales des créateurs d'entreprises et des fournisseurs de capital-risque sur les projets de création dans l'Eurodistrict.

Adopté

8.7 Semaine de l'entrepreneur européen: ajustement du budget

L'Eurodistrict porte depuis 3 ans la coordination de la Semaine de l'Entrepreneur Européen en partenariat avec la Communauté urbaine de Strasbourg. Le budget prévisionnel concernant les dépenses de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau pour cet évènement a été revu à la hausse. Il est à ce jour évalué à 60 000 €, soit 10 000 € de plus que prévu initialement. Cette augmentation est en lien avec les orientations 2014, notamment le développement de la stratégie web sur les réseaux avec la réalisation d'un film promotionnel et l'augmentation du budget consacré à la traduction simultanée. Il est demandé au Conseil de voter cette augmentation.

Adopté

8.8 Soutien de la mise en œuvre du plan de développement de l'employabilité transfrontalière des jeunes

Il est demandé au Conseil de l'Eurodistrict d'octroyer une subvention de 25.000 € à la Maison de l'Emploi et de la Formation de Strasbourg pour la mise en œuvre de son plan d'action visant à développer l'employabilité transfrontalière des jeunes. Le budget global du projet s'élève à 85.000 €. Les trois objectifs du plan d'action sont de faciliter l'employabilité transfrontalière des jeunes, de développer l'apprentissage transfrontalier et d'aider à faire connaître auprès des Français l'apprentissage en Allemagne, par l'intégration de jeunes français en apprentissage au sein d'une entreprise allemande.

Adopté

8.9 Retiré de l'ordre du jour

8.10 Découverte touristique de l'Eurodistrict

Il est demandé au Conseil de valider l'octroi d'une subvention de 5.000 € au Landratsamt Ortenaukreis en qualité de porteur de projet pour l'organisation de l'atelier transfrontalier « Découverte touristique de l'Eurodistrict ». Le montant global du projet s'élève à 10.000 €. L'objectif de l'atelier est de réunir le grand public pour réfléchir au développement de projets/mesures touristiques ainsi qu'à de potentielles améliorations des offres existantes au travers de coopérations transfrontalières.

Le soutien financier du projet par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau s'élèvera à 5.000 €.

Adopté

8.12 Microprojet 2014-4: « CLIC-CLAC! 2014 Marathon photo transfrontalier »

Il est demandé au Comité de sélection des microprojets de l'Eurodistrict de valider le microprojet « CLIC-CLAC ! 2014 Marathon photo transfrontalier ».

Après une première édition en 2013, la Chambre et la Kunsthochschule Offenburg ont organisé un nouveau marathon photo le samedi 24 mai 2014 à Offenburg (le matin) et à Strasbourg (l'après-midi). L'objectif du marathon est de permettre aux habitants de l'Eurodistrict de découvrir l'autre rive du Rhin de manière ludique. L'aspect novateur de cette nouvelle édition réside dans la volonté de toucher les enfants et adolescents, avec un marathon photo pour les jeunes.

Le Comité de sélection des microprojets de l'Eurodistrict valide le microprojet « CLIC-CLAC ! 2014 Marathon photo transfrontalier ».

Le Conseil de l'Eurodistrict donne son accord pour le versement d'une subvention FEDER de maximum 26.545 €. Le Président est habilité à signer la convention de coopération avec les partenaires cités précédemment

Adopté

8.13 Microprojet 2014-7: « Journée de découverte de stations de traitements d'eaux présentes dans l'Eurodistrict »

Il est demandé au Comité de sélection des microprojets de l'Eurodistrict de valider le microprojet « Journée de découverte de stations de traitements d'eaux présentes dans l'Eurodistrict (SDEA, OWV) – Agissons ensemble pour la réduction des émissions de micropolluants dans les eaux de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ». Le budget total prévisionnel du microprojet s'élève à 11.000 €. Le contexte général de la lutte contre les micropolluants en France et en Allemagne ainsi que les actions menées actuellement par les partenaires seront exposées aux participants et une démonstration de mesure in situ par capteurs sera effectuée. Enfin, les projets de développements futurs des deux structures seront présentés.

Le Comité de sélection des microprojets de l'Eurodistrict valide le microprojet « Journée de découverte de stations de traitements d'eaux présentes dans l'Eurodistrict ».

Le Conseil de l'Eurodistrict donne son accord pour le versement d'une subvention FEDER de maximum 5.500 €.

Le Président est habilité à signer la convention de coopération avec les partenaires cités précédemment.

Adopté

9.2 Retiré de l'ordre du jour

LE PRESIDENT,

Roland RIES



18 SEP. 2014



Réunion du Conseil 5 juin 2014

Burda Media Tower
Hubert-Burda-Platz - OFFENBURG

15h - 17h

Ordre du jour

1. Accueil par le Président

- 1.1 Installation du nouveau Conseil
- 1.2 Vérification du quorum

2. Discours / rapport du président sortant

3. Alternance de la Présidence

- 3.1 Election du Président
- 3.2 Election du Vice-Président

4. Discours du nouveau Président

5. Election du nouveau Bureau

- 5.1 Fixation du nombre de membres du Bureau
- 5.2 Election du Bureau

6. Approbation du compte-rendu du Conseil du 6 février 2014

7. Représentation de l'Eurodistrict dans les instances d'ADEUS

8. Projets

Participation de l'Eurodistrict à des projets et projets propres

- 8.1 Cartographie: choix du prestataire SIG
- 8.2 Etude transports: présentation du bilan intermédiaire et choix du scénario final
- 8.3 Théâtre Baal Europe
- 8.4 Poursuite du marathon à partir de 2015

*Liste des projets et revue
de presse joints*

*Délibération jointe
Délibération jointe*

*Délibération jointe
Délibération jointe*

Compte-rendu joint

Délibération jointe

*Délibération jointe
Délibération jointe*

*Délibération jointe
Délibération jointe*

Demandes de subventions

8.5 Exposition « De Boue et de Larmes »

8.6 Projet Start-Up „Geeks on a Farm“

8.7 Semaine de l'entrepreneur européen: ajustement du budget

8.8. Soutien de la mise en œuvre du plan de développement de l'employabilité transfrontalière des jeunes

8.9 Promotion du diplôme universitaire de formation en alternance «Coordonnateur de projets design »

8.10 Découverte touristique de l'Eurodistrict

Microprojets

8.11 Information sur l'état de la consommation des crédits FEDER dans le cadre du fonds de soutien aux microprojets

8.12 Microprojet 2014-4: „CLIC-CLAC! 2014 Marathon photo transfrontalier

8.13 Microprojet 2014-7: „Journée de découverte de stations de traitements d'eaux présentes dans l'Eurodistrict“

9. Missions courantes / Administration du GECT

Questions relatives au personnel

9.1 Information : Recrutement pour le poste d'assistant(e)/comptable

9.2 Information : Départ de Mme Kirchner et soutien provisoire de l'équipe

10. Divers

Délibération jointe

Délibération jointe

Délibération jointe

Délibération jointe

Délibération jointe

Délibération & annexes

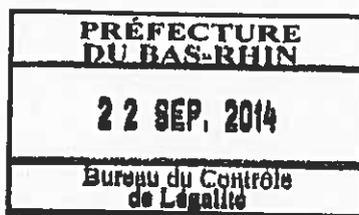
Document joint

Délibération jointe

Délibération jointe

Présentation orale

Délibération jointe



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

22 SEP. 2014

Document de séance n° 3/3.1/2014
Vorlage Nr. ° 3/3.1/2014

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2014	Date de la séance / Sitzungstag 05.06.2014
Dossier suivi par / Projektbeauftragter Cordula RIEDEL	

Point n° 3.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 3.1 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Election du Président de l'Eurodistrict / *Wahl des Präsidenten des Eurodistrikts*

I. Rapport / Sachverhalt

Le mandat de Frank SCHERER, actuel Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau arrive à son terme.

Il convient, conformément à l'article 8 des statuts du GECT, de procéder à l'élection du prochain Président de l'Eurodistrict.

Le Conseil de l'Eurodistrict élit son président en son sein pour une durée de deux ans.

Le Président est élu au scrutin majoritaire uninominal.

Il est élu par l'assemblée sur proposition, alternative de la partie française et de la partie allemande.

Die Amtszeit des derzeitigen Präsidenten des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau Frank SCHERER endet mit der heutigen Sitzung.

In Übereinstimmung mit Artikel 8 der Satzung des EVTZ ist der nächste Präsident des Eurodistrikts zu wählen.

Der Eurodistriktrat wählt seinen Präsidenten aus dem Kreis seiner Mitglieder für eine Amtszeit von zwei Jahren.

Der Präsident wird nach dem System der Mehrheitswahl gewählt.

Er wird von der Versammlung auf Vorschlag, welcher im Wechsel von französischer und deutscher Seite erfolgt, gewählt.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag

Le Conseil, vu les statuts du GECT, appelé à procéder à l'élection du Président en application des dispositions ci-dessus, a élu :

Monsieur Roland RIES

Der Rat, welcher in Anbetracht der Satzung des EVTZ sowie in Anwendung der o.g. Bestimmungen zur Wahl des Präsidenten schreiten soll, wählte:
Monsieur Roland RIES

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---



Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
1 Place de l'Etoile - 67076 Strasbourg
www.eurodistrict.eu

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés,
adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de
l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission
au contrôle de légalité préfectoral et affichage au
siège de l'Eurodistrict le

22 SEP. 2014

Document de séance n° 3/3.2/2014

Vorlage Nr. ° 3/3.2/2014

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts</i> 3/2014	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 05.06.2014
Dossier suivi par / Projektbeauftragter Cordula RIEDEL	

Point n° 3.2 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 3.2 der Tagesordnung*

Objet / *Betreff.* Election du Vice-Président de l'Eurodistrict / *Wahl des Vize-Präsidenten des Eurodistrikts*

I. Rapport / *Sachverhalt*

Le mandat de Roland RIES, actuel Vice-président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau arrive à son terme.

Il convient, conformément à l'article 8 des statuts du GECT, de procéder à l'élection du prochain Vice-président de l'Eurodistrict.

Le Conseil de l'Eurodistrict élit son Vice-président en son sein pour une durée de deux ans.

Le Vice-président est élu au scrutin majoritaire uninominal.

Il est choisi parmi les représentants relevant de la partie autre que celle dont le Président est issu.

Die Amtszeit des derzeitigen Vizepräsidenten des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau Roland RIES endet mit der heutigen Sitzung.

In Übereinstimmung mit Artikel 8 der Satzung des EVTZ ist der nächste Vize-Präsident des Eurodistrikts zu wählen.

Der Eurodistriktrat wählt seinen Vizepräsidenten aus dem Kreis seiner Mitglieder für eine Amtszeit von zwei Jahren.

Der Vize-Präsident wird nach dem System der Mehrheitswahl gewählt.

Er wird aus der Reihe der Mitglieder der Seite gewählt, die nicht den Präsidenten stellt.

II. Proposition de résolution / *Beschlussvorschlag*

Le Conseil, vu les statuts du GECT, appelé à procéder à l'élection du Vice-président en application des dispositions ci-dessus, a élu :

Herr Frank SCHERER

Der Rat, welcher in Anbetracht der Satzung des EVTZ sowie in Anwendung der o.g. Bestimmungen zur Wahl des Vizepräsidenten schreiten soll, wählte:

Herr Frank SCHERER

III. Résultat des délibérations / *Beratungsergebnis*

<input checked="" type="checkbox"/> Accord	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss



Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
1 Place de l'Etoile – 67076 Strasbourg
www.eurodistrict.eu

Accord à la majorité des suffrages exprimés avec 1 abstention, adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

22 SEP. 2014

Document de séance n°3/5.1/2014
Vorlage Nr. 3/5.1/2014

Séance du Conseil l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3 / 2014	Date de la séance / Sitzungstag 05.06.2014
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte Cordula RIEDEL	

Point n° 5.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 5.1 der Tagesordnung

Objet / Betreff. / Fixation du nombre de membres du Bureau / Festlegung der Anzahl der
Vorstandsmitglieder

I. Rapport / Sachverhalt:

Contexte

Concernant les membres du Bureau, l'article 7 des statuts de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau stipulent qu'en plus du Président et du Vice-président, le Bureau peut comporter de 8 à 12 membres.

Dans ces conditions, préalablement à son élection, une délibération doit fixer le nombre de membres dans la limite de 12.

Le conseil est appelé à fixer ce nombre.

Sachstand

Der Artikel 7 der Satzung des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau legt fest, dass sich der Vorstand aus dem Präsidenten, dem Vizepräsidenten und 8 bis 12 weiteren Mitgliedern zusammen.

Deshalb ist vor der Wahl des Vorstands die Anzahl der Mitglieder durch einen Beschluss auf maximal 12 festzulegen.

Der Rat ist dazu aufgerufen, die Anzahl festzulegen.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict décide que le Bureau est composé du Président, du Vice-président et de 12 membres issus, à parité, des collectivités de chaque partie.

Der Rat des Eurodistrikts beschließt, dass sich der Vorstand aus dem Präsidenten, dem Vizepräsidenten und aus 12 weiteren Mitgliedern, die paritätisch den Mitgliedskörperschaften beider Seiten angehören, zusammensetzt.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---



Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
1 Place de l'Etoile - 67076 Strasbourg
www.eurodistrict.eu

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés,
adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de
l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission
au contrôle de légalité préfectoral et affichage au
siège de l'Eurodistrict le

22 SEP. 2014

Document de séance n°3/5.2/2014
Vorlage Nr. 3/5.2/2014

Séance du Conseil l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3 / 2014	Date de la séance / Sitzungstag 05.06.2014
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte Cordula RIEDEL	

Point n° 5.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 5.2 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Election des nouveaux membres du Bureau / *Wahl der neuen
Vorstandsmitglieder*

I. Rapport / Sachverhalt:

Contexte

Suite aux élections municipales et après l'installation du Conseil de la Communauté urbaine de Strasbourg, ce dernier a désigné lors de sa séance du 5 mai 2014 ses représentants au sein de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Du côté allemand et conformément aux statuts de l'Eurodistrict, le nouveau Maire et représentant légal de la ville de Kehl intègre le Conseil en tant que membre de droit.

L'assemblée ayant été pour une grande partie renouvelée dans sa composition, elle doit élire, en application de l'article 7 des statuts, son nouveau Bureau après en avoir fixé le nombre de membres.

Il est composé du Président, du Vice - Président et de 12 membres, comme il a été décidé au point 5.1 du Conseil du 5 juin 2014. Les membres du Bureau doivent être issus, à parité, des collectivités de chaque partie.

En l'absence de mention particulière sur le mode de désignation des membres du Bureau dans les statuts, le scrutin est majoritaire. Le Conseil statue à la majorité simple des suffrages exprimés.

Sachstand

Im Anschluss an die Kommunalwahlen hat der Conseil de la Communauté urbaine de Strasbourg in seiner Sitzung vom 5. Mai 2014 seine Vertreter für die Gremien des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau benannt. Auf deutscher Seite trat entsprechend der Satzung des Eurodistrikts der neue Oberbürgermeister und gesetzliche Vertreter der Stadt Kehl kraft Amtes dem Rat bei.

Der zu großen Teilen neu zusammengesetzte Rat muss unter Anwendung des Artikels 7 der Satzung seinen neuen Vorstand benennen, nachdem die Anzahl seiner Mitglieder festgelegt wurde.

Der Vorstand setzt sich aus dem Präsidenten, dem Vizepräsidenten und, wie unter Punkt 5.1 der Ratssitzung vom 5. Juni 2014 festgelegt, aus 12 weiteren Mitgliedern zusammen. Die Mitglieder des Vorstands müssen paritätisch den Mitgliedskörperschaften beider Seiten angehören.

In Ermangelung einer spezifischen Satzungsregelung zur Bestimmung der Vorstandsmitglieder, findet die Mehrheitswahl Anwendung. Der Rat entscheidet mit einfacher Mehrheit der abgegebenen Stimmen.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict, vu les statuts du GECT, appelé à procéder à l'élection du Bureau en application des dispositions ci-dessus, a élu, hors le Président et le Vice-président qui sont membres de droit,

comme membres français du Bureau :

Monsieur Robert HERRMANN,
Madame Nawel RAFIK-ELMRINI,
Monsieur Yves BUR,
Monsieur Eric SCHULTZ,
Monsieur René SCHAAL,
Monsieur Jean-Baptiste GERNET

comme membres allemands du Bureau :

Herr Matthias BRAUN,
Herr Bruno METZ,
Herr Dr. Wolfgang. G. MÜLLER,
Herr Klaus MUTTACH,
Frau Edith SCHREINER,
Herr Toni VETRANO

Der Rat des Eurodistrikts, aufgerufen die Wahl des Vorstands vorzunehmen, hat entsprechend der Satzung und der oben aufgeführten Regelungen abgesehen vom Präsidenten und Vizepräsidenten, welche Mitglieder Kraft Amtes sind, folgende Personen gewählt:

Als französische Vorstandsmitglieder:

Monsieur Robert HERRMANN,
Madame Nawel RAFIK-ELMRINI,
Monsieur Yves BUR,
Monsieur Eric SCHULTZ,
Monsieur René SCHAAL,
Monsieur Jean-Baptiste GERNET

Als deutsche Vorstandsmitglieder:

Herr Matthias BRAUN,
Herr Bruno METZ,
Herr Dr. Wolfgang. G. MÜLLER,
Herr Klaus MUTTACH,
Frau Edith SCHREINER,
Herr Toni VETRANO

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

22 SEP. 2014





**Réunion du conseil du GECT
Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
6 février 2014**

Festsaal der Illenau (Salle des fêtes)
Illenauer Allee 77 (rez-de-chaussée) - ACHERN

10h30 – 12h30

Compte-rendu de réunion

Liste des participants

Monsieur Jacques BIGOT, Monsieur Henri BRONNER, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Yves BUR, Monsieur Hermann BURGER, Monsieur Bernard EGLES, Dr. Alexandre FELTZ, Monsieur Günter GORECKY, Monsieur Alain FONTANEL, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Peter KIEFER, Monsieur Bruno METZ, Monsieur Klaus-Peter MUNGENAST, Dr. Günther PETRY, Madame Nawel RAFIK-ELMRINI, Monsieur Norbert REINHARD, Madame Anne-Pernelle RICHARDOT, Monsieur Roland RIES, Monsieur Frank SCHERER, Monsieur Richard SCHÜLER, Madame Eveline SEEBERGER, Dr. Claus-Dieter SEUFERT, Monsieur Michael WELSCHE, Monsieur Wilhelm WUNSCH

Ordre du jour

1. Accueil par le Président et ouverture de la réunion

Monsieur SCHERER souhaite la bienvenue à l'assistance. Il remercie la ville d'Achern qui accueille la réunion de ce jour, souhaite un prompt rétablissement au maire absent, Monsieur MUTTACH, et donne la parole au maire adjoint, Monsieur STIEFEL.

Monsieur STIEFEL souhaite la bienvenue à l'assistance.

Monsieur SCHERER constate que le quorum du Conseil est atteint.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.2 Approbation du compte-rendu

Le compte-rendu de la réunion du Conseil du 9 janvier 2014 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport consécutif au Bureau (23/01/2014)

Monsieur SCHERER informe qu'il va participer à un groupe de travail constitué par Monsieur le ministre FREDRICH. Il convient d'étudier, si certaines compétences peuvent être transférées à l'Eurodistrict. Du reste, Monsieur SCHERER pense qu'une initiative similaire pourrait être mise sur pied également côté français, puisque les ministres des affaires étrangères STEINMEIER et FABIUS souhaitent donner une nouvelle dimension à la coopération franco-allemande. Le transfert de compétences serait une nouvelle perspective intéressante qui, pour l'Eurodistrict, irait au-delà du financement de projets et de mesures. De nombreux domaines de compétence sont envisageables : l'éducation, le droit de l'environnement, l'aménagement du territoire, les infrastructures, les réseaux de transports publics, ... Monsieur SCHERER se réjouirait d'un tel renforcement de l'Eurodistrict; il communiquera les résultats du groupe de travail.

Monsieur SCHERER déclare qu'au regard des élections municipales en France et en accord avec le vice-président Monsieur RIES, il a été décidé de repousser après les élections le changement de la présidence prévue en 2014 et ce, au cours de la réunion du Conseil le 5 juillet 2014. Aucune objection n'est soulevée.

En ce qui concerne les activités de l'Eurodistrict, Monsieur SCHERER informe que le site internet de l'Eurodistrict devrait être terminé fin mars ou début avril. Des éléments participatifs y sont notamment intégrés et le nouveau site internet doit permettre de renforcer la proximité avec les citoyens. Il conviendrait également de rédiger pour la première fois, en vue d'une meilleure information, un rapport sur toutes les activités déjà entreprises.

3. Politique

3.1 Budget

3.1.1 Désignation d'un membre du Conseil chargé de présider aux votes du compte de gestion et du compte administratif 2013

Monsieur SCHERER attire l'attention sur le fait que, conformément à la jurisprudence française dont relève l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, un tiers assure la présidence en vue de l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, et précise qu'il est tenu de se retirer de sa fonction de président de l'Eurodistrict.

Le Conseil désigne le doyen du Conseil, Dr. SEUFERT, comme président de la réunion afin que l'approbation du compte de gestion 2013 et du compte administratif 2013 puisse avoir lieu. La décision est prise avec une abstention.

Monsieur SCHERER se retire.

3.1.2 Compte de gestion 2013

Dr. SEUFERT assure la présidence de la réunion. Il présente le compte de gestion conformément à la proposition de décision et lit les chiffres récapitulatifs.

Le compte de gestion 2013 est approuvé à l'unanimité.

3.1.3 Compte administratif 2013

Dr. SEUFERT présente le compte administratif conformément à la proposition de décision.

L'exercice a été clôturé avec un excédent total de 615 911,37 €. Cet excédent est obtenu en additionnant l'excédent du budget administratif à hauteur de 596 439,94 € et l'excédent du budget financier à hauteur de 19 471,43 €.

Le compte administratif 2013 est approuvé à l'unanimité.

Dr. SEUFERT remercie les membres du Conseil et confie une nouvelle fois la présidence à Monsieur SCHERER.

3.1.4 Budget primitif 2014

En introduction, Monsieur SCHERER résume brièvement les événements de l'année 2013 ; il informe qu'un montant de 1 541 134 € était à disposition début 2013 et que, à la fin de l'année, un excédent de 615 911 € avait été enregistré ; en conséquence, le total des dépenses s'élevait à 925 223 €. En 2013, les dépenses étaient légèrement inférieures aux dépenses prévues, certaines dépenses – comme mentionné dans le relevé présenté – ayant été reportées en 2014.

Monsieur SCHERER explique les diverses annexes du budget primitif 2014, lesquelles doivent simplifier la présentation des documents comptables officiels de la nomenclature « M14 ». L'annexe 3 semble la plus concluante. À propos de cette annexe, Monsieur SCHERER explique que les titres sont identiques à ceux ayant fait l'objet de la discussion portant sur les chiffres clés du budget lors de la réunion du Conseil du 09/01/2014. Pour 2014, l'Eurodistrict dispose de 1 465 911 €. Le total des dépenses planifiées s'élève à 1 218 595 €. En conséquence, on obtiendrait, fin 2014, un excédent potentiel de 247 316 € pour 2015. Monsieur SCHERER rappelle que l'excédent est dû au démarrage tardif au cours du premier exercice ; il revient également sur la décision commune selon laquelle il valait mieux utiliser cet excédent sur plusieurs années pour des projets utiles plutôt que de le dépenser à tout prix. À titre d'exemple, l'achat de valisettes d'interprétariat ou le nouveau site internet sont des dépenses utiles exceptionnelles. À la longue, les dépenses doivent avoisiner les 850 000 €. Monsieur SCHERER se félicite de cette flexibilité financière pour 2014 et 2015.

Personne ne souhaite prendre la parole.

Le budget primitif 2014 est approuvé à l'unanimité.

4. Projets

Participations de l'Eurodistrict à des projets et projets propres

4.1 Santé : suite de la mise en œuvre des recommandations de l'étude

Monsieur SCHERER se réfère au document remis. L'étude mandatée par l'Eurodistrict a permis de tirer de nombreux enseignements tout en dégageant des possibilités de coopération. Un certain temps s'est écoulé depuis. Il existe de nouveaux actes juridiques ; il s'agit de l'application du droit européen et les opinions des juristes sont en partie divergentes. Pour les documents de la réunion, il convient en priorité de montrer à quoi ressemble le statut quo actuel :

Même après l'application de la directive européenne 2011/24/UE, l'autorisation préalable en cas d'hospitalisations prévues à l'étranger reste la règle. Il est cependant possible d'instaurer une zone juridique dans le cadre de laquelle une autorisation préalable ne serait pas nécessaire pour un domaine précis. La création d'une ZOAST dans les domaines de coopération convenus, telle que décidée par le Conseil de l'Eurodistrict, allait dans ce sens. Il ressort des entretiens préalables avec les divers acteurs que, pour diverses raisons (nouvelles acquisitions, etc.), des domaines de coopération initialement envisagés, il ne reste que quelques domaines qui semblent encore réalisables et utiles. Dans le domaine de l'IRM, au regard des longs délais d'attente côté français, la création d'une ZOAST serait utile du point de vue des patients. Également dans le domaine de la cancérologie, la mise en place d'une telle zone juridique semble aujourd'hui encore justifiée, notamment en ce qui concerne la rééducation précoce des patients.

Monsieur RIES exprime sa déception quant à la lenteur du processus portant sur la création d'une ZOAST. Il comprend qu'il est difficile de concilier les différents systèmes de santé et administratifs et soutient la procédure étape par étape. Il demande toutefois une mise en place plus rapide dans l'intérêt des patients concernés, également en ce qui concerne le centre de lutte contre le cancer qui sera créé à Strasbourg.

Monsieur SCHERER explique ensuite qu'à son avis, la bureaucratie administrative n'est pas à l'origine de la lenteur du processus de création. Il souligne que les cliniques des deux côtés du Rhin sont également des concurrents potentiels dans une telle zone transfrontalière. Pour cette raison, une coopération ne peut fonctionner que si les offres sont complémentaires. La création d'une ZOAST dépend donc de manière déterminante, indépendamment de la volonté des politiques, de la volonté des acteurs concernés. Il demande au Dr. Seufert et au Dr. Feltz d'exprimer brièvement leurs réflexions sur le développement du projet de la ZOAST.

Le Dr. SEUFERT souligne le point abordé par Monsieur SCHERER : une volonté politique de coopérer existe bel et bien, mais les acteurs de part et d'autre du Rhin sont également des concurrents potentiels. Plusieurs réunions avec les acteurs des deux côtés du Rhin ont montré que le projet ne peut avancer que si un programme de renforcement de la confiance est mis en place, comme la création d'un groupe de travail commun composé d'experts cliniques et scientifiques. Celui-ci travaillerait alternativement au Centre Paul Strauss et au « Ortenau Klinikum » par exemple sur l'évaluation scientifique des thérapies des deux côtés du Rhin.

Monsieur BUR souligne que la mise en place d'une coopération dans le domaine de la santé est compliquée et de longue haleine. Il mentionne également le risque de voir émerger une situation concurrentielle et rejoint Monsieur SCHERER quant à l'utilisation de complémentarités. Il rappelle que de telles coopérations complémentaires dans des domaines spécifiques ne concernent qu'un petit nombre de patients. Par ailleurs, il souligne l'importance de l'intégration des autorités compétentes puisque la suppression de l'autorisation préalable dans certains domaines de coopération relève de leur compétence.

Monsieur KIEFER fait remarquer que la création d'une ZOAST serait très souhaitable pour les habitants de Kehl en raison de la proximité avec Strasbourg (par rapport à Offenbourg, Lahr et Fribourg), notamment pour les patients atteints d'un cancer ou les patients des urgences.

Monsieur BIGOT constate qu'il s'agit d'un sujet politique qui devrait à l'avenir être abordé par l'Eurodistrict notamment au niveau politique. Pour le développement d'une agglomération transfrontalière dans l'Eurodistrict, il faudrait recourir à la directive européenne relative à la santé et s'adresser aux États ainsi qu'à la Commission européenne au sujet de son application.

Il rappelle les trois niveaux des acteurs :

- 1) Les acteurs dans le domaine de la santé qui souhaitent éventuellement coopérer mais qui craignent un renforcement possible de la concurrence.
- 2) Les autorités qui se montrent également réticentes à l'égard des coopérations alors que les baisses des coûts susceptibles d'en résulter devraient être entièrement dans leur intérêt.
- 3) Les utilisateurs (patients) qui n'attachent pas une grande importance à l'aspect d'une éventuelle concurrence mais qui seraient susceptibles d'être intéressés par un traitement de l'autre côté de la frontière, comme expliqué par Monsieur KIEFER.

Monsieur BIGOT souligne qu'il est primordial de discuter du rôle que l'Eurodistrict doit revêtir par rapport aux divers acteurs et de l'importance qu'il faut accorder à la thématique sensible de la santé. Selon lui, l'Eurodistrict devrait soutenir l'application de la directive européenne relative à la santé sur son territoire en sa qualité de région pilote. Il comprend qu'il existe également dans l'Eurodistrict d'autres domaines moins compliqués comme le multilinguisme, pour lesquels les fonds et le personnel pourraient être utilisés de manière plus rentable.

Dr. FELTZ souligne qu'il ne faut pas se laisser décourager par les difficultés administratives, et cite, à titre d'exemple, le cabinet ouvert à Kehl avec succès dans le domaine de la médecine des addictions. Créer des structures complémentaires au lieu d'acheter des appareils coûteux des deux côtés de la frontière permettrait de faire des économies considérables.

Dr. PETRY rejoint Monsieur BIGOT en ce qui concerne la nécessité de définir les questions d'ordre politique. Il existe deux possibilités :

- 1) Suivre et demander l'application des règles européennes sur place
- 2) Définir de nouvelles règles

Il faudrait clarifier ce qui est déjà possible selon les règles européennes existantes. Selon lui, il faut systématiquement privilégier l'application des règles européennes sur place plutôt que des solutions isolées. Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que de nombreux patients préfèrent éventuellement se faire soigner dans leur pays plutôt que dans le pays voisin et garder ainsi leur identité culturelle. Ce point doit être approfondi.

Monsieur SCHERER ajoute que la proposition de décision fournit des informations détaillées sur ce qui est déjà juridiquement possible en vertu des règlements européens existants. Selon lui, l'Eurodistrict doit poursuivre ses efforts pour mettre en œuvre des projets qui vont au-delà de ce qui est actuellement permis par ces règlements. Ce faisant, il ne faut toutefois pas sous-estimer les obstacles, notamment l'impact de la situation concurrentielle.

Monsieur RIES souligne que la question de la coopération doit être posée très tôt, à savoir au moment où est prise la décision sur les investissements. Tant que les acteurs français et allemands établiront et mettront en place séparément les plans d'investissement dans le domaine de la santé, il existera une situation concurrentielle et la coordination de l'offre des soins de santé sera compliquée. Il se réfère au projet de construction de la clinique Tamaris dans le quartier du Port du Rhin.

Monsieur SCHERER fait les propositions suivantes, en tenant compte des suggestions faites au cours de la discussion :

- 1) Au point 1, il est également demandé au président et aux politiques de l'Eurodistrict de réfléchir à l'action politique souhaitée dans ce domaine thématique.
- 2) À propos du point 2, le groupe de travail Santé doit également élaborer un plan d'action concret.
- 3) Afin de travailler plus rapidement, le point 3), paragraphe 2 est modifié comme suit : dans le cadre du budget de 80 000 € décidé lors de la réunion du Conseil de l'Eurodistrict du 5 septembre 2013, il est possible de faire appel, si nécessaire, à un prestataire de services externe pour la réalisation de ces missions. Le Conseil autorise le président à signer tous les accords et contrats nécessaires.

Le Conseil de l'Eurodistrict adopte la décision modifiée à l'unanimité.

4.2 Semaine de l'entrepreneur européen 2014

En introduction, Monsieur SCHERER remercie Madame NAILLON de la municipalité de Strasbourg pour son énorme engagement dans le cadre de la Semaine de l'entrepreneur européen et rappelle à cet effet qu'une grande partie de l'organisation est fournie par la CUS. En complément des documents remis, Monsieur SCHERER souhaite simplement exprimer son opinion positive sur cet événement et considère qu'il serait souhaitable de le poursuivre. Il espère que le FSE soutiendra également la Semaine de l'entrepreneur européen en 2014.

La poursuite de la Semaine de l'entrepreneur européen et les dépenses y afférentes sont votées à l'unanimité.

4.3 Mise en place de critères de subvention pour le fonds du bilinguisme

Monsieur SCHERER résume l'historique et explique le point de l'ordre du jour comme suit : l'éducation et le bilinguisme sont des champs d'action prioritaires de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Suite aux résultats de la Convention de l'Eurodistrict 2013, le Bureau de l'Eurodistrict, lors de sa réunion du 16 mai 2013, a adopté une nouvelle stratégie pour l'éducation et le bilinguisme. Le fonds destiné aux excursions scolaires transfrontalières n'étant pas suffisamment utilisé, une partie de cette stratégie consiste à l'affecter à un fonds pour l'éducation et le bilinguisme.

Conformément aux critères de subvention proposés, le nouveau fonds est destiné aux projets dont l'objectif principal est l'apprentissage de la langue du pays voisin. De plus, ces projets doivent contribuer à la réalisation de l'un des objectifs suivants :

- Susciter l'envie d'apprendre la langue du pays voisin
- Découvrir la culture du pays voisin et/ou ouvrir sa propre culture aux citoyens du pays voisin.
- Créer une identité commune dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Une aide à hauteur de 50 % jusqu'à une somme totale de 5 000 € est proposée.

Afin de garantir la transparence des critères pour les bénéficiaires, il est également proposé d'ajouter la phrase suivante aux critères de subvention pour les subventions classiques : « Les critères de subvention suivants s'appliquent uniquement aux subventions classiques. Les critères de subvention spécifiques respectifs s'appliquent aux microprojets et aux projets dans le cadre du fonds pour l'éducation et le bilinguisme. »

Monsieur SCHERER propose de ne pas modifier les critères de subvention pour les subventions classiques ; il propose plutôt d'ajouter une phrase explicative aux nouveaux critères de subvention.

Monsieur BIGOT propose d'augmenter le montant de l'aide à hauteur de 100 % afin d'être en mesure de soutenir entièrement des projets innovants et intéressants.

Monsieur SCHERER soutient la proposition, étant donné que l'application du modèle de cofinancement n'est pas toujours facile dans la pratique et que, compte tenu d'un montant maximum de subventions de 5 000 €, il s'agit de montants minimum de subventions.

Le Dr. DEBACHER attire l'attention sur le fait qu'il est important de faire connaître les possibilités de subvention également dans les écoles. Il convient d'améliorer la communication.

Monsieur SCHERER met la proposition en évidence ; il fait savoir que le Bureau a déjà discuté de ce point et considère qu'il mérite d'être développé.

Monsieur MUNGENAST demande si l'absence de demandes de subvention pour les échanges scolaires a un rapport avec la complexité de la procédure de demande (notamment par rapport aux microprojets).

Monsieur SCHERER souligne que la procédure de demande est nettement plus simple. Il se demande si l'autorisation de sortie du territoire français est encore nécessaire pour les classes françaises.

Monsieur RIES fait savoir que, à sa connaissance, cette autorisation n'est plus nécessaire.

Il convient de vérifier si une autorisation de sortie du territoire est nécessaire. Si cette autorisation n'est plus nécessaire, cette information sera intégrée dans la communication avec les écoles.

Les propositions ci-après sont intégrées dans la proposition de décision :

- 1) Augmentation de l'aide jusqu'à 100 % des dépenses dans le cadre d'un montant maximum de l'aide à hauteur de 5 000€
- 2) Les critères de subvention pour les subventions classiques restent inchangés. En lieu et place, une phrase précisant que ceux-ci ne s'appliquent qu'au fonds pour l'éducation et le bilinguisme et non aux subventions classiques ni aux microprojets sera rajoutée.

Le Conseil de l'Eurodistrict adopte la décision modifiée à l'unanimité.

4.4 Participation au projet « Groupe d'intervention retraite »

Monsieur SCHERER présente brièvement le projet :

Le projet « Groupe d'intervention retraite » soutient les anciens frontaliers, aujourd'hui en grande partie retraités, lors du traitement des avis d'imposition rétroactifs qui reposent sur une modification de la loi côté allemand. En 2013, le projet a été soutenu par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau avec un montant de 10 000 € pendant un an. Le projet doit se dérouler sur deux années supplémentaires en raison d'une demande toujours importante. À cet effet, une subvention de 20 000 € est sollicitée.

Monsieur BIGOT attire l'attention sur le double financement dans le budget des projets : Infobest est d'ores et déjà cofinancée par la Communauté urbaine de Strasbourg. Pour le moment, cela ne pose pas de problème au regard du budget de l'Eurodistrict ; il faudrait toutefois à l'avenir éviter des doubles financements. Quant à la thématique, les participations aux projets doivent à l'avenir se concentrer sur les sujets politiques de l'Eurodistrict.

Le Conseil de l'Eurodistrict décide à l'unanimité de subventionner le projet avec un montant de 20 000 €.

Subventions de projets

4.5 Projet pour élèves dans le lieu de rencontre Illenau

Monsieur MUTTACH aurait aimé présenter lui-même ce projet. En raison de son absence pour cause de maladie, son collaborateur, Monsieur VOLLET, se charge de la présentation :

Le centre scolaire sur le lieu de rencontre « Illenau » à Achem doit permettre aux élèves français et allemands de réfléchir eux-mêmes à l'histoire régionale dans le cadre scolaire. Il est prévu de présenter ces travaux de réflexion au public, par exemple dans le cadre d'exposés. Une démarche qui doit contribuer à renforcer la prise de conscience transfrontalière de l'histoire. Une subvention à hauteur de 22 500 € pour la création du centre scolaire est sollicitée.

Le Conseil de l'Eurodistrict décide à l'unanimité de soutenir le projet avec une subvention à hauteur de 22 500€.

4.6 Start Hop – Orientation des créateurs d'entreprises dans un cadre transfrontalier

Madame KIRCHNER présente la demande de subvention :

Start Hop réalise un projet pilote depuis novembre 2012 ; l'organisme délivre des informations et des conseils aux créateurs d'entreprises dans un contexte transfrontalier. Afin d'être en mesure, entre autres, de garantir la continuité de l'accompagnement de 90 projets de créateurs d'entreprises et d'évaluer l'évolution du projet sur deux ans, la phase pilote devrait être prolongée d'une année supplémentaire. Pour ce faire, une subvention à hauteur de 40 000 € est sollicitée.

Le Conseil de l'Eurodistrict décide à l'unanimité de soutenir le projet avec une subvention à hauteur de 40 000 €.

4.7 Festival de la photographie Oblick – Dialogues de la jeune photographie

M. SCHERER demande à Mme MAKSOUDIAN de présenter le projet.

Mme MAKSOUDIAN indique qu'il s'agit d'un festival de photographie destiné aux jeunes photographes. Il est mis en œuvre dans le cadre du programme culturel «Triptic – Échange culturel dans le Rhin Supérieur» lancé par la fondation suisse Prohelvetia en partenariat avec des collectivités territoriales du Rhin Supérieur. Il est organisé par la galerie de photographie de Strasbourg La Chambre en partenariat avec des structures telles que la Kunsthochschule Offenburg. Le festival vise des objectifs multiples : d'une part faire connaître les jeunes artistes de l'Eurodistrict et les lancer sur le marché de l'emploi en leur permettant de rencontrer des professionnels et d'autre part démocratiser l'art photographique auprès du grand public. Le festival sera biennal. La première édition se déroulera du 3 avril au 1^{er} juin 2014 et devrait attirer 10 000 visiteurs. Le budget de cette première édition s'élève à 266 100 € et la subvention sollicitée auprès de l'Eurodistrict est de 40 000 €. Il est prévu que la part des financements privés augmente au fil des éditions au détriment de la part du soutien de l'Eurodistrict, ce qui permettra aux organisateurs de se passer de la subvention de l'Eurodistrict à partir de la 4^{ème} édition.

4.8 ESTES – Travail social au-delà des frontières

Madame KIRCHNER présente la demande de subvention :

L'objectif du projet est d'encourager la coopération transfrontalière au niveau du travail social dans les domaines suivants :

- 1) Protection de l'enfance
- 2) Mobilité professionnelle dans le travail avec les personnes handicapées
- 3) Développement social local.

Chaque domaine poursuit un objectif spécifique, comme la rédaction d'un guide pour la gestion de situations franco-allemandes, la mise en application de l'accord-cadre relatif à la formation professionnelle transfrontalière, mais aussi l'échange de bonnes pratiques. Pour atteindre les objectifs spécifiques, il est prévu de créer 3 groupes de travail qui se termineront respectivement par un séminaire. Pour la mise en œuvre du projet, une subvention à hauteur de 11 000 € est sollicitée. Il s'agit du projet consécutif à un projet soutenu par l'Eurodistrict en 2011/2012.

Le Conseil de l'Eurodistrict décide à l'unanimité de soutenir le projet avec une subvention à hauteur de 11 000 €.

4.9 Présentation orale de la planification pour un Forum européen Altenheim/Pont Pierre-Pflimlin (état des lieux)

Monsieur SCHERER souhaite la bienvenue à Monsieur FISCHER, maire de Neuried, à Monsieur GROSSMANN, architecte et développeur du projet, et à Monsieur SCHOPPMANN, directeur du théâtre Baal Novo. Il fait remarquer que le bâtiment doit abriter diverses institutions, notamment le théâtre Baal Novo bien connu dans l'Eurodistrict, qui pourrait y trouver un nouveau lieu de représentations.

Monsieur GROSSMANN présente le projet dont les racines se trouvent dans le Livre Blanc de 2004 de l'Eurodistrict qui mentionnait déjà une partie du projet. Le présent projet est maintenant dans la phase de concrétisation. Des points importants comme la culture, les loisirs et le tourisme font partie du projet, dont la mise en application fait l'objet d'études depuis 4 ans déjà. En 2010, le « Regierungspräsidium » s'est adressé à la commune, afin de trouver des locaux dans le cadre de mesures de protection contre les crues, notamment des salles de séminaires et d'exposition. En 2012, le plan régional prévoyait de déplacer la « ceinture verte ». Un nouveau plan d'occupation des sols a été élaboré et examiné. Les études sont terminées et approuvées.

Monsieur GROSSMANN s'attarde sur certains points souhaités dans le Livre Blanc. Cinq des objectifs qui y sont mentionnés seront réalisés dans le cadre du projet :

- Faire connaître l'offre culturelle au-delà des frontières : Baal Novo qui doit être abrité dans le bâtiment est un théâtre transfrontalier qui pratique le bilinguisme. À la frontière entre la France et l'Allemagne, le site sur le pont Pierre-Pflimlin serait un point de chute idéal pour le théâtre.
- Coordination des systèmes d'information touristique : le projet doit également être une ouverture entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg, avec un service d'informations pour les touristes qui souhaitent trouver des informations sur l'offre locale de part et d'autre du Rhin.
- Revalorisation du patrimoine naturel historique, situé au cœur de la zone de loisirs ; création d'une infrastructure qui permet de découvrir les berges du Rhin, entre Strasbourg et l'Ortenau.
- Organiser et développer l'agrotourisme : le projet prévoit de réunir à cet endroit les producteurs régionaux, ce qui leur permettra de présenter et de vendre leurs produits.
- Pistes cyclables transfrontalières : la piste cyclable des Forts Strasbourg-Kehl qui part du site, profite, grâce au projet, d'une infrastructure et d'un point de départ appropriés.

Par ailleurs, Monsieur GROSSMANN présente des photos et un film et se réfère également aux documents disponibles. À l'endroit du parking actuel, il est prévu de construire deux bâtiments qui abriteront également des toilettes publiques qui font à ce jour défaut à cet endroit prisé pour les excursions. Il convient tout particulièrement de mentionner le théâtre qui peut être utilisé, en dehors des représentations de Ball Novo, également par le « Regierungspräsidium » dans le cadre du programme contre les crues, mais aussi pour d'autres manifestations publiques. L'étage peut accueillir des bureaux également pour des entreprises ou des institutions transfrontalières.

Monsieur SCHOPPMANN remercie l'Eurodistrict pour les aides qu'il lui a accordées pour ses projets et qui ont permis de développer le théâtre. Pour lui, l'Eurodistrict constitue un laboratoire européen dans lequel cohabitent les citoyens français et allemands. Ainsi, sa troupe a joué hier également à Strasbourg et elle jouera aujourd'hui côté allemand devant un public souvent « mixte ». Le Forum européen à Altenheim sur le pont Pierre-Pflimlin doit constituer un endroit où tous les citoyens pourront se rencontrer et véhiculer l'idée de l'Europe. Le théâtre doit continuer de s'appuyer sur deux piliers : le Forum sur le Rhin en tant que point de chute et la présence par des représentations dans l'Eurodistrict. Au regard des enquêtes réalisées l'année précédente et de l'expérience acquise lors du festival d'été subventionné par l'Eurodistrict, on peut s'attendre à environ 8000 visiteurs du théâtre par an, dont 50 % dans le domaine de la jeunesse. Environ 80 représentations sont prévues chaque année. De plus, l'implantation sur le Rhin doit également permettre des initiatives et des échanges entre les citoyens de l'Eurodistrict ainsi que des congrès et des séminaires. L'objectif est de créer un endroit où l'économie, l'art, la politique et l'éducation se rencontrent. Le changement du nom du théâtre est également envisagé à l'occasion de l'implantation, par exemple Theater Europe. Pour le financement de ce projet à ce jour unique en son genre, Monsieur SCHOPPMANN mise non seulement sur l'aide du Bade-Wurtemberg mais aussi, à l'avenir, sur celle de l'Eurodistrict, des communes et autres acteurs.

Monsieur FISCHER souligne que la commune de Neuried soutient entièrement le projet: il vient idéalement compléter la traversée du Rhin par le pont Pierre-Pflimlin et constitue une revalorisation manifeste de l'espace utilisé auparavant comme un espace de stationnement « sauvage » par de nombreux promeneurs. Il considère également que le projet vient parfaitement compléter le sentier « Auenwildnis » situé à proximité et déjà en construction.

Monsieur SCHERER remercie pour les présentations. Pour lui, le bâtiment avec ses nombreux aménagements est une incarnation parfaite de l'Eurodistrict. Il saluerait une participation future de l'Eurodistrict, non pas en tant qu'investissement dans l'ouvrage au cœur de l'Eurodistrict, mais dans l'idée qui va dans le sens du contexte politique et démontre un caractère innovant. Il attend avec impatience la concrétisation du projet: ce dernier réunit plusieurs objectifs de l'Eurodistrict : la culture, la création d'une identité commune, mais également le bilinguisme.

Microprojets

4.10 Microprojet N° 2014-5 « Universal Dancers – Festival international Danse Hip Hop Offenbourg-Strasbourg »

Le microprojet est adopté à l'unanimité.

4.11 Microprojet N° 2014-6 « Tour Eurodistrict »

Monsieur SCHERER demande à Madame MAKSOUDIAN de présenter le projet.

Madame MAKSOUDIAN indique qu'il s'agit d'une randonnée de cyclisme s'adressant au grand public le dimanche 25 mai au départ du Jardin des deux Rives qui devrait attirer entre 1000 et 1200 visiteurs. Un projet semblable avait eu lieu en 2013 et avait déjà été soutenu par le fonds de soutien aux microprojets. Cette année l'aspect novateur réside dans l'organisation d'ateliers d'autoréparation de vélos par l'association Vélostation, qui organise le projet aux côtés des associations Les Randonneurs de Strasbourg et la Kehler Turnerschaft.

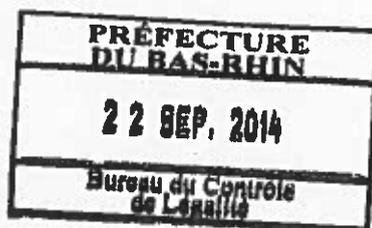
Le microprojet est adopté à l'unanimité.

5. Divers

Monsieur SCHERER remercie tous les participants et tout particulièrement Madame ARENDER, directrice du service financier de la CUS qui, grâce à son soutien intensif sur les questions budgétaires et la préparation des dossiers, s'est révélée être une aide précieuse pour le Secrétariat général.

Monsieur SCHERER clôt la réunion à 12.40 heures.

Roland RIES
Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés,
adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de
l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission
au contrôle de légalité préfectoral et affichage au
siège de l'Eurodistrict le

22 SEP. 2014

Document de séance n°3/7/2014

Vorlage Nr. 3/7/2014

Séance du Conseil l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3 / 2014	Date de la séance / Sitzungstag 05.06.2014
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte Cordula RIEDEL	

Point n° 7 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 7 der Tagesordnung

**Objet / Betreff: / 7.Représentation de l'Eurodistrict dans les instances d'ADEUS /
Repräsentation des Eurodistrikts in den Gremien von ADEUS**

I. Rapport / Sachverhalt:

Contexte

Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a décidé dans sa séance du 9 Janvier 2014 d'adhérer à l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS).

L'Eurodistrict est admis comme membre titulaire dans le collège 2 des collectivités et syndicats mixtes et entités interdépartementales ou transfrontalières, avec un représentant en Assemblée Générale.

Le Conseil de l'Eurodistrict est appelé à désigner ce représentant.

En outre, le Président de l'ADEUS, Monsieur Robert HERRMANN a proposé que ce représentant soit invité au Bureau de l'ADEUS, s'il le souhaite.

Sachstand

In seiner Sitzung vom 9. Januar 2014 hat der Rat des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau den Beitritt zur Agentur für Städtebau und Stadtplanung des Ballungsraums Straßburg (ADEUS) beschlossen.

Als ordentliches Mitglied gehört der Eurodistrict wie andere Gemeinden, Zweckverbände und sonstige Gremien der interkommunalen oder grenzüberschreitenden Kooperation dem Gremium 2 an und kann einen Vertreter in die Generalversammlung entsenden.

Der Rat des Eurodistrikts ist dazu aufgerufen, diesen Vertreter zu benennen.

Darüber hinaus hat Robert HERMANN, Präsident der ADEUS, vorgeschlagen, dass der Vertreter auch dem ADEUS-Vorstand angehören solle, sofern er das wünsche.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict, après avoir délibéré, désigne comme représentant dans les instances de l'ADEUS :
Herr Dr. Walter CAROLI

Der Rat des Eurodistrikts beschließt nach gemeinsamer Beratung folgenden Vertreter in die Generalversammlung der ADEUS zu entsenden :
Herr Dr. Walter CAROLI

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
1 Place de l'Etoile - 67076 Strasbourg
www.eurodistrict.eu



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés,
adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de
l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission
au contrôle de légalité préfectoral et affichage au
siège de l'Eurodistrict le 22 SEP. 2014

Document de séance n°3/8.1/2014
Vorlage Nr. 1/8.1/2014

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3 / 2014	Date de la séance / Sitzungstag 05.06.2014
Dossier suivi par/ Projektbeauftragter Simon FATH	

Point n° 8.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 8.1 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Choix du prestataire pour le Système d'information géographique (SIG) de l'Eurodistrict/ Auswahl des Dienstleisters für das GIS

I. Rapport / Sachverhalt:

Le Conseil de l'Eurodistrict a décidé en décembre 2008 de constituer un groupe d'experts pour la création d'un Système d'Information Géographique transfrontalier. Le groupe de travail a eu pour mission de mettre à disposition un Système d'Information Géographique transfrontalier organisé autour de priorités thématiques.

Le groupe d'experts a fusionné les données géographiques de référence françaises et allemandes et prouvé la faisabilité technique de ce travail.

Le Système d'Information Géographique transfrontalier sera en mesure de représenter sous forme de cartes les données thématiques des autres groupes de travail de l'Eurodistrict ou de sujets tels que les loisirs, la culture et le tourisme. Des outils de représentation cartographique et de recherche seront, pour la première fois dans l'Eurodistrict, mis à disposition des habitants et instances de décision politique.

Le Système d'Information Géographique transfrontalier a ainsi une valeur ajoutée concrète pour toutes les communes et les habitants de l'Eurodistrict. Il fournit aux instances politiques de l'Eurodistrict une aide

Der Eurodistriktrat hat im Dezember 2008 die Gründung einer Expertengruppe für den Aufbau eines grenzüberschreitenden GIS Systems beschlossen. Die Arbeitsgruppe hat den Auftrag erhalten, nach thematischen Schwerpunkten geordnete Informationen über den Eurodistrikt in einem grenzüberschreitenden GIS-System bereitzustellen.

Die Expertengruppe hatte bereits die französischen und deutschen Katastergrunddaten zusammengeführt und die technische Machbarkeit nachgewiesen.

Das grenzüberschreitende GIS System wird in der Lage sein, Sachdaten von anderen Arbeitsgruppen im Eurodistrikt (laufende Projekte sind z.B. Luftreinhalteplan, multimodaler Verkehr, Gesundheit etc.) oder aus Bereichen wie z.B. Freizeit, Kultur, Tourismus kartenmäßig darzustellen. Für den Bürger und die politischen Entscheidungsträger wird damit im Internet erstmals im Eurodistrikt ein Werkzeug mit interaktiver kartenmäßiger Darstellung und Recherchemöglichkeit zur Verfügung gestellt.

Das grenzüberschreitende GIS hat somit einen praktischen Mehrwert für alle Kommunen und ihre Bürger im Eurodistrikt, unterstützt die politischen Gremien des Eurodistrikts in Ihrer Entscheidungsfindung und erleichtert die

à la décision et facilite la coordination transfrontalière.

Le Conseil de l'Eurodistrict a attribué, lors de sa séance du 5 décembre 2011, une enveloppe budgétaire de 70 000 € pour la poursuite du groupe d'experts SIG et l'implémentation de la phase pilote. 35 000 € sont prévus pour la production des données géographiques transfrontalières par la CUS et 35 000 € pour la recherche d'un prestataire de service permettant la diffusion des cartes transfrontalières sur internet.

L'appel d'offres pour le prestataire permettant la diffusion des cartes sur internet

Un cahier des charges précis a été établi afin de trouver un prestataire de service correspondant aux attentes. L'appel d'offres a été publié le 17 janvier 2014 avec pour date butoir le 21 février 2014.

Les offres reçues

Au terme de ce délai, le Secrétariat Général a reçu deux offres dont le contenu pour l'une et le prix pour l'autre, ne correspondaient pas au cadre prévu. Les deux candidats ont donc été conviés à une négociation avec le Groupe d'Experts le 10 avril dernier afin de revoir leurs offres. Un tableau comparatif présentant une grille d'évaluation des deux offres après les négociations figure en annexe.

Le Groupe d'Experts a constaté que l'offre présentée par l'entreprise *in medias res* à hauteur de 34 867,00 € répondait le mieux aux exigences définies dans le cahier des charges.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict attribue le marché intitulé "Mise en œuvre du site internet cartographique de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau" à l'entreprise *in medias res* conformément à son offre.

Les prestations seront rémunérées pour les quantités réellement exécutées selon les prix du bordereau pour le présent marché.

grenzüberschreitende Koordination.

Der Eurodistriktrat hatte in seiner Sitzung vom 5. Dezember 2011 für die Umsetzung der Pilotphase und die Weiterführung der Expertengruppe GIS ein Budget in Höhe von 70.000 € bereitgestellt. 35.000 € waren hierbei für die Herstellung der grenzüberschreitenden geographischen Daten durch die Stadtgemeinschaft Straßburg und 35.000 € für die Dienstleistung, die Karten interaktiv per WebGIS im Internet zur Verfügung zu stellen.

Ausschreibung für die Dienstleistung die Karten durch Internet zu veröffentlichen

Um einen den Erwartungen entsprechenden Dienstleister zu finden, wurde ein konkretes Pflichtenheft erstellt. Die Ausschreibung wurde am 17. Januar 2014 veröffentlicht, mit Frist bis zum 21. Februar 2014.

Die eingegangenen Angebote

Nach Ablauf der Frist lagen dem Generalsekretariat zwei Angebote vor, deren Inhalt aber in einem Fall nicht den preislichen und im anderen Fall nicht den inhaltlichen Rahmenvorgaben entsprachen. Die zwei Kandidaten wurden daraufhin am 10. April zu einem Verhandlungsgespräch mit der Expertengruppe eingeladen, um ihre Angebote nochmals zu prüfen. Eine vergleichende Darstellung der beiden Angebote (Bewertungsmatrix auf Basis des Verhandlungsgesprächs) ist im Anhang aufgeführt.

Die Expertengruppe stellte fest, dass das Angebot der Firma *in medias res* in Höhe von 34.867,00 € den im Pflichtenheft definierten Anforderungen am besten entsprach.

Der Rat des Eurodistrikts vergibt den Auftrag „Implementierung der kartografischen Website des Eurodistrikts Straßburg-Ortenau“ an das Unternehmen *in medias res* gemäß seines Angebots.

Die Leistungen werden mengengenau, d.h. nach tatsächlich erbrachter Leistung, nach den Preisen der Preisübersicht für diesen Auftrag, vergütet.

Le montant total des commandes pour la durée du marché (soit 2 ans) n'excèdera pas 35 000 € conformément aux termes de la consultation.

Die Gesamtbestellmenge für die Auftragsdauer (also 2 Jahre) beträgt höchstens 35.000 Euro gemäß dem Wortlaut der Ausschreibung.

Le Conseil autorise le Président à signer tous les documents permettant la mise en œuvre et le suivi de cette prestation.

Der Rat des Eurodistrikts ermächtigt den Präsidenten alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

22 SEP. 2014



TOP 8.1 Annexe - Grille de notation

Candidat	IN MEDIAS RES			TERRAPLAN				
	Explication	Nombre de points maximum	Evaluation/10	Note	Observation	Evaluation/10	Note	Observation
Critères d'évaluation								
Contexte technique	- Technologie utilisée - Format Standard, interface	10	10	7,50	+ Openlayer déjà disponible + HTML5 en cours de développement	7	5,25	- Openlayer encore en développement - Javascript avec Pop-ups - pas de HTML5
Fonctionnalité	-Couverture fonctionnelle par rapport au questionnaire	10	10	7,50	+ tous les critères remplis	5	3,75	-certaines fonctionnalités importantes non disponibles et restant à développer (- pas de module d'administration; Thesaurus; Recherche d'itinéraire; pas de flux RSS) - pas de proposition concrète
Conduite du projet	- Méthode / Cahier de spécifications - Estimation des charges et du temps de travail	10	8	6,00	+ Kick-off meeting + rédaction du Cahier de spécifications	3	2,25	
Ergonomie et présentation graphique	- Manipulation - Guidage intuitif de l'utilisateur - Facture graphique - Respect de l'Accessibilité	10	9	6,75	+ ergonomie intuitive et conviviale, objets intéressants (liens Wikipedia , recherche géographique des POIs à proximité)	6	4,50	+ ergonomie intuitive et conviviale - Pop-ups - superposition de certains masques de saisie et de menus, qui deviennent inopérants - Design arden
Audition et présentation des solutions	- Solution présentée - Exposé oral - Exemple	10	10	7,50	+ Présentation personnalisée d'une charte graphique pour l'Eurodistrict + exemple de projets intéressants (commerce agricole, lieux mythiques, bilinguisme turc)	2	1,50	- pas de présentation personnalisée de la solution - exemple de projets comprenant des dysfonctionnements - autres profils ciblés (gestion technique interne à une administration)
Pérenité et évolutivité	- sur les Technologies mobiles - Web 2.0. Démocratie participative/Saisie	10	8	6,00	+ exemple sur Smartphones + HTML 5 + saisie par l'utilisateur déjà disponible	5	3,75	- pas de responsiv Design (non adaptable aux périphériques tablettes, téléphones) - pas d'indépendance pour créer de nouveaux profils
Sécurité des données et accès	- Protocole HTTPS - Cryptage des mots de passe et des données	10	10	7,50	+ Hébergement sécurisé + trafic SSL complètement sécurisé	3	2,25	+ Hébergement sécurisé - le trafic internet est diffusé sans cryptage - les mots de passe apparaissent en clair
Référence	- Document présenté/ qualité - référence transmise	10	9	6,75	+ documentation complètement adaptée au cahier des charges + référence suffisante, et adaptée aux profils ciblés (proche de l'utilisateur, bilingue)	5	3,75	- documentation générale et peu détaillée ,pas spécifiquement adapté au cahier des charges - Référence de clients uniquement dans le domaine technique
Somme - Notation technique		80 Points		55,50			27,00	
Pris proposé - Notation relative au coût		Max. 40%		28,00	Offre initiale a été sensiblement revue à la baisse après négociation et clarification (la mise en forme des données franco-allemandes n'est pas demandée au prestataire)		40,00	Après négociation, offre initiale réduite à la baisse (pas de demande d'un serveur dédié à l'Eurodistrict mais mutualisable)
Notation globale		Max. 100 %		83,50			67,00	

Document de séance n°3/8.4/2014
Vorlage Nr. 3/8.4/2014

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Sitzung des Eurodistriktrats 3 / 2014	Date de la séance / Sitzungstag 05.06.2014
Dossier suivi par/ Projektbeauftragter Simon FATH	

Point n° 8.4 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 8.4 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

I. Rapport / Sachverhalt:

Le Conseil de l'Eurodistrict a instauré, en mars 2012, le Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau en tant que manifestation "grand public" de l'Eurodistrict.

Le Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est organisé par l'Association des Courses de Strasbourg en partenariat avec la Leichtathletik Gemeinschaft d'Offenburg.

L'Eurodistrict soutient le Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau en l'accompagnant par un financement dégressif et par un appui en termes d'organisation et de communication.

Chaque année et en fonction des résultats de l'année précédente, le Conseil de l'Eurodistrict fixe la somme à verser à l'Association des Courses de Strasbourg en vue de l'organisation du Marathon.

Lors du vote du budget prévisionnel 2014, le Conseil a validé la participation de l'Eurodistrict pour l'édition 2014 à hauteur de 25 000 €.

L'organisateur souhaite connaître la position du Conseil quant aux années futures.

Il s'avère qu'un soutien minimum est nécessaire à la pérennisation du projet dans

Der Eurodistriktrat hat im März 2012 den Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau als Veranstaltung des Eurodistrikts für ein breites Publikum eingeführt.

Der Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau wird von der *Association des Courses de Strasbourg* in Zusammenarbeit mit der Leichtathletik-Gemeinschaft Offenburg organisiert.

Der Eurodistrikt unterstützt den Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau in Form einer degressiven Finanzierung sowie durch Hilfestellung bei der Organisation und der Presse- und Öffentlichkeitsarbeit.

Der Eurodistriktrat legt jedes Jahr in Abhängigkeit von den Resultaten des Vorjahres den Betrag fest, der an die *Association des Courses de Strasbourg* für die Organisation des Marathons gezahlt werden soll.

Bei der Verabschiedung des Budgetvorschlags 2014 stimmte der Rat einer finanziellen Beteiligung des Eurodistrikts für die Veranstaltung 2014 in Höhe von 25.000 € zu.

Der Veranstalter möchte nun wissen, welche Haltung der Rat in Bezug auf die kommenden Jahre einnimmt.

Es zeigt sich, dass ein Mindestbeitrag erforderlich ist, damit die Veranstaltung in der

sa forme actuelle, notamment dans son intitulé.

Afin de permettre à l'organisateur d'organiser l'édition 2015 dans des conditions optimales, le Conseil de l'Eurodistrict est amené à se positionner dès 2014 sur les options suivantes:

- versement d'une subvention de 25 000 € dont 5000 € devront être consacrés à la communication et la recherche de partenaires en Allemagne

- réévaluation en 2015 pour l'édition 2016.

derzeitigen Form und insbesondere unter der jetzigen Bezeichnung weitergeführt werden kann.

Um es dem Veranstalter zu ermöglichen, die Ausgabe 2015 unter optimalen Bedingungen zu organisieren, sollte der Eurodistriktrat bereits 2014 zu folgenden Möglichkeiten Stellung beziehen:

- Zahlung einer Subvention in Höhe von 25.000€, davon sind 5.000€ für Kommunikation und Partnersuche in Deutschland bestimmt.

- erneute Festsetzung der Höhe des Beitrags für die Ausgabe 2016 im Jahr 2015.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict valide sa participation au Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2015 à hauteur de 25 000 € au bénéfice de l'Association des Courses Strasbourg-Europe.

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le Président à signer tout document afférent à ce projet.

Le soutien financier assuré par l'Eurodistrict est lié à l'obligation de la part des porteurs du projet d'apposer le logo de l'Eurodistrict sur tous les supports de communication et d'évoquer dans le cadre de leurs relations publiques le soutien du projet transfrontalier par l'Eurodistrict.

Der Eurodistriktrat stimmt einer finanziellen Beteiligung am Marathon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2015 in Höhe von 25.000 € zugunsten der *Association des Courses Strasbourg-Europe* zu.

Der Eurodistriktrat ermächtigt den Präsidenten, schriftliche Unterlagen, die mit diesem Projekt verbunden sind, zu unterzeichnen.

Die finanzielle Unterstützung durch den Eurodistrict ist an die Verpflichtung der Projektträger geknüpft, das Logo des Eurodistrikts auf allen Werbeunterlagen anzubringen und im Rahmen der Öffentlichkeitsarbeit auf die Unterstützung des grenzüberschreitenden Projekts durch den Eurodistrict hinzuweisen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

22 SEP. 2014

TOP 8.4 MARATHON EURODISTRICT STRASBOURG ORTENAU

DEPENSES / AUSGABEN	Budget primitif 2013/ Haushaltsplanung 2013	Projection cloture 2013 / Voraussichtlicher Abschluss 2013	Budget primitif 2014 / Haushaltsplanung 2014	Budget primitif 2015 / Haushaltsplanung 2015
Site internet bilingue / Website	2 500,00	2 141,70	2 200,00	3 000,00
Carburant pour véhicule courses / Kraftstoff Fahrzeuge	200,00	245,02	250,00	250,00
Fouritures / Sachbedarf	1 750,00	1 533,65	1 500,00	1 500,00
Achat denrées et boissons / Einkauf Lebensmittel und Getränke	0,00	3 082,85	3 000,00	3 300,00
T-shirts coureurs et bénévoles / T-shirts Läufer und Helfer	22 000,00	21 577,03	11 000,00	14 000,00
Divers / Sonstige	4 000,00	4 075,44	4 000,00	4 000,00
Locations immobilières / Immobilienmiete	15 000,00	1 950,91	2 000,00	2 000,00
Locations mobilières / Materialmiete	2 900,00	20 696,78	20 000,00	20 000,00
Surveillance / Überwachung und Sicherheit	0,00	2 341,60	2 000,00	2 500,00
Assurances multirisques / Haftpflicht Versicherung	2 000,00	0,00	300,00	300,00
Supplément DNA courses / Extra-Beilage DNA	5 000,00	5 857,38	5 500,00	6 000,00
Divers / Sonstige	14 900,00	832,71	1 000,00	1 000,00
Mise à disposition bénévoles / Bereitstellung Freiwillige	10 000,00	4 000,00	4 500,00	6 000,00
Honoraires communication / Honorare Kommunikation	1 000,00	5 210,00	5 000,00	5 000,00
Publicité, relations publiques / Öffentlichkeitsarbeit	2 000,00	2 436,00	1 500,00	2 000,00
Cadeaux, récompenses, médailles / Geschenke, Pokale	6 400,00	4 156,08	2 500,00	3 000,00
Editions et publications / Drucksachen	3 700,00	0,00	0,00	0,00
Frais de mission, déplacements / Unkosten, Fahrten	6 800,00	4 684,29	4 000,00	4 000,00
Frais de réception / Bewirtungskosten	4 900,00	4 233,11	3 500,00	3 500,00
Divers / Sonstiges	50,00	1 134,50	50,00	50,00
Charges de personnel / Personalkosten	45 000,00	30 783,43	43 000,00	46 000,00
SACEM / Urheberrechte	700,00	0,00	0,00	100,00
Transports des coureurs / Transport der Läufer	8 500,00	4 149,53	4 000,00	4 000,00
Frais organisation compétition / Organisationskosten	1 500,00	3 219,75	3 000,00	3 500,00
Frais d'animation / Unterhaltungskosten	700,00	3 215,16	1 000,00	2 000,00
Frais de gestion FFA / Verwaltungsgebühren FFA	10 000,00	4 067,14	4 000,00	4 000,00
Assistance médicale / Medizinische Assistenz	4 800,00	4 721,91	4 800,00	5 000,00
Frais de chronométrage / Timing	10 000,00	12 689,00	12 000,00	13 000,00
Coût KEHL / Kosten Stadt KEHL	15 000,00	13 125,03	0,00	0,00
Investissement photocopieur / Invest Kopierer	2 700,00	1 640,58	1 500,00	1 500,00
Divers / Sonstige	8 000,00	1 954,84	1 400,00	1 400,00
Total	212 000,00	169 755,42	148 500,00	161 900,00
Prestations valorisées / Leistung- und Sachspenden	95 000,00	50 045,02	55 000,00	65 000,00
Personnel bénévole valorisé / Freiwillige	60 000,00	59 360,16	60 000,00	60 000,00
Total	155 000,00	109 405,18	115 000,00	125 000,00
TOTAL DEPENSES / AUSGABEN	367 000,00	279 160,60	263 500,00	286 900,00

TOP 8.4 MARATHON EURODISTRICT STRASBOURG ORTENAU

RECETTES / EINNAHMEN	Budget primitif 2013/ Haushaltsplanung 2013	Projection cloture 2013 / Voraussichtlicher Abschluss 2013	Budget primitif 2014 / Haushaltsplanung 2014	Budget primitif 2015/ Haushaltsplanung 2015
Inscription individuelles / Individuelle Teilnahmegebühren	85 000,00	58 824,17	70 000,00	74 400,00
Inscriptions groupes / Teilnahmegebühren für Gruppen	12 500,00	3 775,08	5 000,00	5 000,00
Inscriptions EKIDEN / Teilnahmegebühren EKIDEN	23 000,00	7 525,08	9 000,00	9 000,00
Inscriptions duo				4 000,00
Partenaires / Partnerschaften, Sponsoring	54 000,00	27 289,20	35 000,00	40 000,00
EURODISTRICT	37 500,00	37 500,00	25 000,00	20 000,00
Prestation marketing / Marketing Leistung				5 000,00
Divers / Sonstige		7 633,20	4 500,00	4 500,00
Total	212 000,00	142 546,73	148 500,00	161 900,00
Prestations et dons en nature / Leistung- und Sachspenden	95 000,00	50 045,02	55 000,00	65 000,00
Bénévolat / Freiwillige	60 000,00	59 360,16	60 000,00	60 000,00
Total	155 000,00	109 405,18	115 000,00	125 000,00
TOTAL RECETTES / EINNAHMEN	367 000,00	251 951,91	263 500,00	286 900,00
DEFICIT / DEFIZIT	0,00	-27 208,69	0,00	0,00

Document de séance n°3/8.6/2014
Vorlage Nr. 3/8.6/2014

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3 / 2014	Date de la séance / Sitzungstag 05.06.2014
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte Cordula RIEDEL	

Point n° 8.6 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 8.6 der Tagesordnung

Objet: Soutien du séminaire franco-allemand pour créateurs d'entreprises « Geeks on a Farm » / Betreff: Förderung des deutsch-französischen Seminars für Existenzgründer „Geeks on a Farm“

I. Rapport / Sachverhalt:

Description du Projet

Alsace Digitale, plate-forme de travail collaboratif, souhaite organiser deux jours et demi de rencontres d'environ 80 membres de la scène des créateurs d'entreprises française et allemande du 16 au 18 juin 2014 à la Freizeithof Langenhard à Lahr. La majorité des participants seront originaires de l'Eurodistrict.

Ce projet renferme deux objectifs principaux :

- il offrira l'opportunité aux créateurs d'entreprises d'échanger et de créer des liens étroits avec leurs homologues outre-Rhin afin de créer un véritable réseau d'entrepreneurs et favoriser des effets de synergie.
- il attirera l'attention des scènes nationales des créateurs d'entreprises et des fournisseurs de capital-risque sur les projets de création dans l'Eurodistrict. Ces derniers seront invités au séminaire pour permettre un contact direct avec les porteurs de projet de création.

Durant le week-end, des ateliers thématiques seront assurés par des intervenants eux-mêmes chefs d'entreprises françaises, allemandes voire internationales. L'échange direct avec des professionnels internationaux facilitera les démarches pour une éventuelle expansion ultérieure des entreprises créées.

Beschreibung des Projekts

Alsace Digitale, eine Plattform für gemeinschaftliches Arbeiten, möchte ein Treffen von 80 Personen aus der Start-Up Szene Frankreichs und Deutschlands organisieren. Es soll zweieinhalb Tage dauern und vom 16. bis 18. Juni 2014 auf dem Freizeithof Langenhard in Lahr stattfinden. Die meisten Teilnehmer kommen aus dem Eurodistrikt.

Das Projekt verfolgt vor allem zwei Ziele:

- Es soll den Existenzgründern die Möglichkeit bieten, sich mit Gründern aus dem Nachbarland auszutauschen und mit ihnen enge Kontakte zu knüpfen, um so ein echtes Unternehmernetzwerk zu schaffen und Synergieeffekte zu ermöglichen.
- Die Aufmerksamkeit der nationalen Start-Up-Szenen beider Länder sowie der Risikokapitalgeber soll auf Unternehmensgründungen im Eurodistrikt gelenkt werden. Die Risikokapitalgeber werden zu dem Seminar eingeladen, damit ein direkter Kontakt mit den Gründern entstehen kann.

Während des Wochenendes werden von Führungspersonlichkeiten französischer, deutscher oder sogar internationaler Unternehmen thematische Workshops durchgeführt. Der direkte Austausch mit internationalen Unternehmern erleichtert es den Gründern, mit ihrem Unternehmen zu einem späteren Zeitpunkt gegebenenfalls zu expandieren.

Partenariat transfrontalier

L'association Alsace Digitale souhaite organiser cet événement en partenariat avec Team E GmbH & Co. KG qui englobe le programme Black Forest Accelerator. Les deux structures se sont rencontrées en août 2013 à La Plage Digitale, espace de co-working localisé à Strasbourg, et ont par la suite déjà eu l'occasion de travailler ensemble.

Plus-value transfrontalière et impact positif

La plus-value transfrontalière réside dans les résultats suivants escomptés :

- acquisition de nouvelles méthodes et techniques pour une meilleure connaissance et adaptation au marché de l'autre,
- création de liens étroits transfrontaliers et échange de compétences
- création de contact avec des fournisseurs de capital risque.

Caractère novateur et pérennité

Le caractère novateur réside dans l'intensité du séminaire et des échanges qui se déroulent durant tout un week-end, ainsi que dans la participation des fournisseurs de capital risque.

En cas de succès, l'événement pourra se répéter alternativement d'un côté ou de l'autre du Rhin.

Bilinguisme

Afin de garantir un budget raisonnable, les ateliers seront animés en anglais. Cependant, les supports de communication (flyers, affiches et réseaux sociaux) seront réalisés en bilingue franco-allemand. Enfin, l'échange informel entre les participants se fera dans la langue de leur choix.

La subvention sollicitée

Alsace Digitale sollicite une subvention de l'Eurodistrict pour le séminaire « Geeks on a Farm » à hauteur de 4.470 € pour un budget global qui s'élève à 13.410 €.

Grenzüberschreitende Partnerschaft

Die Vereinigung Alsace Digitale möchte die Veranstaltung in Zusammenarbeit mit der Team E GmbH & Co. KG organisieren, die das Programm Black Forest Accelerator trägt. Die beiden Einrichtungen haben sich im August 2013 in dem Straßburger Coworking-Space *La Plage Digitale* kennengelernt und hatten danach bereits die Gelegenheit zusammenzuarbeiten.

Grenzüberschreitender Mehrwert und positive Auswirkungen

Der grenzüberschreitende Mehrwert besteht in den erwarteten Ergebnissen:

- Erwerb neuer Methoden und Techniken, durch die eine bessere Kenntnis des Marktes des Nachbarlandes gewonnen wird, welche es den Unternehmern ermöglicht, sich diesem Markt besser anzupassen;
- enge grenzüberschreitende Kontakte und Austausch von Wissen;
- Kontakt zu Risikokapitalgebern.

Innovativer Charakter und Fortbestand

Der innovative Charakter besteht in der Intensität des Seminars und der persönlichen Gespräche, die über ein gesamtes Wochenende hinweg stattfinden, sowie in der Miteinbeziehung der Risikokapitalgeber.

Wird die Veranstaltung ein Erfolg, soll sie abwechselnd auf beiden Rheinseiten stattfinden.

Zweisprachigkeit

Damit sich die Kosten der Veranstaltung in einem vertretbaren Rahmen bewegen, finden die Workshops auf Englisch statt. Jedoch werden die Kommunikationsmittel (Flyer, Plakate und soziale Netzwerke) zweisprachig (deutsch-französisch) erstellt. Auch ihre informellen Gespräche führen die Teilnehmer in der Sprache ihrer Wahl.

Die beantragte Förderung

Alsace Digitale beantragt für das Seminar „Geeks on a Farm“ eine Förderung durch den Eurodistrict in Höhe von 4.470 €. Die gesamten Kosten belaufen sich auf 13.410 €.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict octroie une subvention de 4.470 € à l'association Alsace Digitale pour l'organisation du séminaire « Geeks on a Farm ».

Der Rat des Eurodistrikts bewilligt der Vereinigung Alsace Digitale für die Durchführung des Seminars „Geeks on a Farm“ eine Förderung in Höhe von 4.470 €.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à la majorité des suffrages exprimés, avec 3 abstentions, adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

22 SEP. 2014



TOP 8.6 Objet : Geeks on a Farm – a French and German Start-Up Gathering

RECETTES/EINNAHMEN	Montant / Betrag (€)	DEPENSES / AUSGABEN	Montant / Betrag (€)
<i>Partenaires français/ französischer Partner</i>		Site web (nom de domaine, design, hébergement), flyer et poster, articles de publicité en bilingue / Webseite (Domains, Hosting, Design), zweisprachige Flyer und Poster, Werbeartikel (Design, Druck)	1.500
Vente de billets / Verkauf Eintrittskarten 30x99€	2.970		
Sponsoring	1.500		
Total recettes partenaires français / Gesamteinnahmen französischer Partner	4.470		
<i>Partenaires allemands/ deutsche Partner</i>		Coûts de l'hébergement, des salles de réunion, du BBQ (Freizeithof Langenhard) / Kosten für Übernachtungsräume, Seminarräume, Grillplatz u.w. (Freizeithof Langenhard)	3.500
Vente de billets / Verkauf Eintrittskarten 30x99€	2.970		
Sponsoring	1.500	Prise en charge des frais de déplacements des intervenants et amateurs de workshop en provenance de Berlin, Paris, Trento, Hambourg, Singapour (7 personnes) / Reisekosten Redner und Workshop-Referenten aus Berlin, Paris, Trento, Hamburg, Singapore (Gesamt 7 Personen)	2.400
Total recettes partenaires allemands / Gesamteinnahmen deutscher Partner	4.470		
Subvention Eurodistrict/Eurodistrictsförderung (max 50%)	4.460	Technique (haut-parleur, vidéo-projecteur, toile, microphone, autres) / Technik (Lautsprecher, Beamer, Leinwand, Mikrophon, Sonstiges)	600
TOTAL RECETTES/GESAMTEINNAHMEN	13.400		
		Travail de fond (création du concept, marketing, RP, réseaux sociaux, montage et démontage, encadrement, recherche de partenariat) / Arbeitsaufwand (Konzepterstellung, Marketing, PR, Social Media, Aufbau & Abbau, Betreuung, Partnerakquise)	2.400
		Alimentation pour les participants (16-18.06), Transport (Strasbourg-Lahr) / Verpflegung (16.-18.06) für Teilnehmer, Shuttle-Service (Strasbourg-Lahr) u.S.	3.000
		TOTAL DEPENSES/ GESAMTAUSGABEN	13.400

**Document de séance n°3/8.7/2014
Vorlage Nr. 3/8.7/2014**

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3 / 2014	Date de la séance / Sitzungstag 05.06.2014
Dossier suivi par / Projektbeauftragter Cordula RIEDEL	

Point n°8.7 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 8.7 der Tagesordnung

**Objet : / Betreff: Semaine de l'entrepreneur européen 2014 – ajustement du budget / Woche
des europäischen Unternehmers 2014 – Anpassung des Budgets**

I. Rapport / Sachverhalt:

L'article 5 de la convention constitutive du GECT prévoit que le renforcement de l'attractivité de la région et la promotion du territoire, de la cohésion économique et sociale et le développement durable font partie des missions de l'Eurodistrict.

La stratégie en matière de développement économique de l'Eurodistrict remplit deux objectifs:

- le rayonnement extérieur pour accroître la visibilité de l'Eurodistrict et de ses acteurs au-delà du territoire,
- le développement local en favorisant le dynamisme des entreprises et les actions structurantes, comme l'accès à l'emploi, ou l'attractivité du territoire.

C'est dans ce cadre que l'Eurodistrict porte depuis 3 ans la coordination de la Semaine de l'Entrepreneur Européen en partenariat avec la Communauté urbaine de Strasbourg.

Orientation 2014 et Budget prévisionnel rectifié

Les grandes orientations pour l'édition 2014 seront :

- un renforcement du poste de traduction simultanée qui cette année a permis d'attirer plus de public sur les

Nach Artikel 5 der Gründungsvereinbarung des EVTZ gehören die Stärkung der Attraktivität der Region und des gemeinsamen Gebiets, die Förderung des wirtschaftlichen und sozialen Zusammenhalts sowie die nachhaltige Entwicklung zu den Aufgaben des Eurodistrikts.

Die Strategie im Bereich der wirtschaftlichen Entwicklung des Eurodistrikts verfolgt zwei Ziele:

- Der Eurodistrikt und seine Akteure sollen über das Gebiet des Eurodistrikts hinaus noch stärker wahrgenommen werden.
- Unternehmen sollen in ihrer Wirtschaftskraft gestärkt, der Zugang zum Arbeitsmarkt erleichtert und das Gebiet des Eurodistrikts insgesamt noch attraktiver werden.

In diesem Zusammenhang übernimmt der Eurodistrikt zusammen mit dem Stadtverband Straßburg seit drei Jahren die Koordinierung der Woche des europäischen Unternehmers.

Zielsetzung für 2014 und berichtigte vorläufige Kostenplanung

Für die Veranstaltung des Jahres 2014 werden folgende Punkte als wichtig erachtet:

- Ausbau der Dolmetscherleistungen: Durch sie wurden die Veranstaltungen verstärkt auch von Teilnehmern des jeweiligen

manifestations au-delà de la France ou l'Allemagne.

- un travail sur les outils de communication, il reste à décider des outils qu'il conviendra de développer,
- une stratégie de communication web à établir, notamment sur les réseaux sociaux,
- une stratégie pour mieux inscrire la semaine dans le cadre de la Gründerwoche pilotée par les IHK à partir de 2014.

Le budget prévisionnel a été revu à la hausse. Il est à ce jour évalué à **60 000 €, soit 10 000 € de plus que prévu initialement.**

Une demande de cofinancement de l'action sera effectuée auprès de la cellule FEDER de la Communauté urbaine de Strasbourg avec une possibilité d'intervention à hauteur de 50% du budget global de l'action.

Cette augmentation est en lien avec les orientations 2014, notamment :

- le développement de la stratégie web sur les réseaux avec la réalisation d'un film promotionnel pour l'édition 2014 pouvant également être réutilisé pour les éditions suivantes,
- l'augmentation du budget traduction simultanée et la prise en charge partielle des frais de transport / hébergement / restauration d'un conférencier dans le cadre d'une conférence d'ouverture d'ampleur sur la promotion de l'entrepreneuriat à l'échelle européenne et mondiale. Cette action réalisée et coordonnée par la CUS dans le cadre de la SEE permettra d'augmenter les retombées presse et d'atteindre un palier supplémentaire en terme de fréquentation.

Nachbarlandes besucht,

- Arbeit an den Kommunikationsmitteln: Es ist noch zu entscheiden, welche Mittel weiter entwickelt werden müssen.
- Es ist eine Kommunikationsstrategie für das Internet zu erarbeiten, insbesondere für die sozialen Netzwerke.
- Zudem bedarf es einer Strategie, um die Veranstaltungswoche besser mit der Gründerwoche zu vernetzen, die von 2014 an von den Industrie- und Handelskammern veranstaltet wird.

Die vorläufigen Kosten wurden neu evaluiert und betragen derzeit **60 000 €, d.h. 10 000 € über dem ursprünglichen Ansatz.**

Ein Antrag auf europäische Kofinanzierung wird bei dem EFRE-Referat der Communauté urbaine de Strasbourg gestellt. Die maximale Förderhöhe beträgt 50 % der Gesamtkosten.

Die Kostenerhöhung hängt mit den Leitlinien für 2014 zusammen, insbesondere mit folgenden Punkten:

- Entwicklung einer Internetstrategie bei gleichzeitiger Erstellung eines Werbefilms für die Auflage 2014, welcher für die künftigen Auflagen verwendbar sein wird
- Erhöhte Kosten für die Dolmetscherleistungen sowie die Kostenübernahme für Anreise, Unterkunft und Verpflegung eines Gastredners im Rahmen einer großangelegten Eröffnungsveranstaltung zur Förderung des Unternehmertums auf europäischer und weltweiter Ebene. Diese Aktion wird durch die CUS koordiniert und im Rahmen der Woche des europäischen Unternehmers umgesetzt. Sie wird dazu beitragen, das Echo in der Presse zu verstärken und die Besucherzahlen deutlich zu erhöhen.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict se félicite du succès croissant de la Semaine de l'Entrepreneur Européen et décide de voter une augmentation de 10.000 € par rapport au budget prévisionnel initial, amenant ainsi le budget prévisionnel global de la semaine transfrontalière de l'entrepreneur européen Eurodistrict Strasbourg-Ortenau 2014 à 60.000 €.

Der Rat des Eurodistrikts begrüßt den zunehmenden Erfolg der Woche des europäischen Unternehmers und beschließt die Erhöhung des vorläufigen Budgets um 10.000 € und damit ein Gesamtbudget in Höhe von 60.000 € für die grenzüberschreitende Woche des europäischen Unternehmers Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau 2014.

Si les démarches de co-financement européen aboutissent, les sommes récoltées viendront en diminution de cette somme.

Sollte das Verfahren bezüglich der europäischen Kofinanzierung erfolgreich sein, so verringern sich die Kosten um den Betrag des Zuschusses.

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

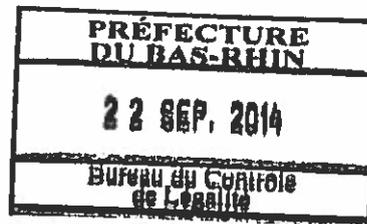
Der Rat des Eurodistrikts ermächtigt den Präsidenten, alle mit dieser Angelegenheit verbundenen Dokumente zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

22 SEP. 2014



PREVISIONNEL 2014 / VORLÄUFIG FÜR 2014

Objet de la prestation externe / Zweck der externen Dienstleistung	Nature des dépenses / Art der Ausgaben	Budget voté en fév 2014 / Im Februar 2014 beschlossenes Budget	Budget 2014 réctifié / korrigiertes Budget 2014
DNA - Insertion presse / DNA - Pressebeigabe	Achat publicitaire encart + bandeau / Werbeanzeigen und -banner	2 545,00 €	2 545,00 €
20 Minutes	Achat publicitaire encart + bandeau / Werbeanzeigen und -banner	2 100,00 €	2 100,00 €
Mittelbadische Presse	Achat publicitaire encart + bandeau / Werbeanzeigen und -banner	1 900,00 €	1 900,00 €
360°	Achat publicitaire encart + bandeau / Werbebeigabe und -banner	450,00 €	450,00 €
Badische Zeitung	Achat publicitaire encart + bandeau / Werbeanzeigen und -banner	2 400,00 €	2 400,00 €
Infographiste, Agence de communication / Grafiker, PR-Agentur	Déclinaison supports de communication (affiche, flyers, programme, bandeau web..) / Anpassung von Werbemitteln (Plakate, Flyer, Programme, Internet- Banner...)	11 500,00 €	11 500,00 €
Annette Post	Traduction du programme en allemand / Übersetzung des Programms ins Deutsche	450,00 €	450,00 €
Cambridge Conseil	Traduction du programme en anglais / Übersetzung des Programms ins Englische	360,00 €	360,00 €
Traduction simultanée / Simultanübersetzung	Location équipement sonores (cabines, valise portable...) + prestation traducteur / Miete Lautsprecheranlagen (Kabinen, Flüsterkoffer) + Dolmetscher	23 000,00 €	28 000,00 €
Impression des affiches MUPI Junior / Druck von Junior Citylight-Plakaten	Impression des affiches abris-bus français / Druck von französischen Wartehäuschen-Plakaten	600,00 €	600,00 €
Impression des affiches MUPI Senior / Druck von Senior Citylight-Plakaten	Impression des affiches panneaux publicitaires 4m * 3m / Druck von 4m * 3m Werbeplakaten	1 600,00 €	1 600,00 €

TOP 8.7 SEE 2014 / WEU 2014. Annexe 1 / Anlage 1

Objet de la prestation externe / Zweck der externen Dienstleistung	Nature des dépenses / Art der Ausgaben	Budget voté en fév 2014 / Im Februar 2014 beschlossenes Budget	Budget 2014 réctifié / korrigiertes Budget 2014
Impression des affiches abris-bus allemands / Druck von deutschen Werbeplakaten für Wartehäuschen		600,00 €	600,00 €
Impression des Roll-up / Druck von Roll-ups		1 000,00 €	1 000,00 €
Réalisation d'un film promotionnel de la SEE/ Erstellung eines Werbefilms für die WEU	Support WEB généraliste pouvant servir sur plusieurs années / allgemeine Online-Werbemittel zur dauerhaften Nutzung über mehrere Jahre	- €	3 000,00 €
IMP	Logistique et transport des support de communication, programmes et roll-ups / Logistik und Transport der Werbemittel, Programme und Roll-ups	380,00 €	380,00 €
Frais d'hébergement / Kosten für Unterkunft	Participation au frais d'hébergement et de restauration de conférencier / Kostenbeteiligung Unterkunft und Verpflegung eines Gastredners	- €	1 115,00 €
Goodies SEE / WEU Goodies	Avec logo FSE / Mit Logo des ESF	1 115,00 €	2 000,00 €
Total / Gesamt		50 000,00 €	60 000,00 €

**Document de séance n° 3/8.8/2014
Vorlage Nr. 3/8.8/2014**

Séance du Bureau de l'Eurodistrict Vorstandssitzung des Eurodistrikts 3 / 2014	Date de la séance / Sitzungstag 05.06.2014
Dossier suivi par / Projektbeauftragter Cordula RIEDEL	

Point n°8.8 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 8.8 der Tagesordnung

Objet : Soutien de la mise en œuvre du plan de développement de l'employabilité transfrontalière des jeunes / Betreff: Unterstützung des Aktionsplans zur Entwicklung der grenzüberschreitenden Beschäftigungsfähigkeit von Jugendlichen

I. Rapport / Sachverhalt:

La Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) de Strasbourg coordonne depuis un an, un plan d'action dans le cadre du développement de l'emploi transfrontalier des jeunes.

Seit einem Jahr koordiniert die Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) Strasbourg einen Aktionsplan zur Entwicklung der grenzüberschreitenden Beschäftigung von Jugendlichen.

Ce plan d'action a trois objectifs :

- Faciliter l'employabilité transfrontalière, par l'organisation d'informations collectives, orientation vers l'agence franco-allemande de Kehl, organisation de visites en entreprises, de stages de découvertes de la culture du travail en Allemagne etc.
- Développer l'apprentissage transfrontalier, notamment par l'organisation de parcours d'accueil des jeunes français et des accompagnateurs de la mission locale vers la Berufsinfomesse.
- Aider à faire connaître l'apprentissage en Allemagne, par l'intégration de jeunes français en apprentissage au sein d'une entreprise allemande.

Der Aktionsplan besteht aus drei Zielen:

- Förderung der grenzüberschreitenden Beschäftigungsfähigkeit, insbesondere durch die Bereitstellung allgemeiner Informationen, dem Herstellen von Kontakt zur deutsch-französischen Arbeitsvermittlung in Kehl, die Organisation von Betriebsbesichtigungen und Praktika zum Kennenlernen der deutschen Arbeitskultur.
- Förderung der grenzüberschreitenden Berufsausbildung, insbesondere durch die Organisation von Besuchen junger Franzosen auf der Berufsinfomesse zusammen mit Begleitern der Mission locale.
- Steigerung des Bekanntheitsgrades der deutschen Berufsausbildung, um junge Franzosen in eine Ausbildung bei einem deutschen Unternehmen zu vermitteln.

Les actions mises en œuvre de manière expérimentale permettront d'identifier les

Die auf experimentelle Art und Weise umgesetzten Maßnahmen sollen es

freins à l'employabilité, de tester des solutions, de créer des outils et des procédures standardisées, le but étant d'essayer des opérations d'apprentissage au sein des entreprises allemandes de l'Eurodistrict.

Partenariat transfrontalier

Ce plan d'action sur l'employabilité transfrontalière permet la mise en place d'un partenariat étroit entre la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) de Strasbourg, l'Agentur für Arbeit, la Berufsschule de Kehl et l'entreprise Badische Stahlwerke. De plus, les partenaires allemands mentionnés sont membres du Conseil d'administration de la MEF.

Plus-value transfrontalière et impact positif

Ces expérimentations permettent la naissance et/ou la consolidation de partenariats et coopérations transfrontalières au niveau économique.

Il s'agit de répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises allemandes du territoire de l'Eurodistrict sur les secteurs en tension notamment sur les métiers relevant de l'industrie et du port de Kehl, mais également de permettre à des jeunes français de trouver un emploi de l'autre côté de la frontière.

Pérennité et caractère novateur

Le plan d'action de la Maison de l'Emploi s'inscrit dans la durée. L'action de pré-qualification mise en place au sein des Badische Stahlwerke est réalisée sur une durée de 11 mois, une 1ère promotion est en cours et une 2ème est prévue prochainement. Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par le programme d'apprentissage transfrontalier lancé par l'Eurodistrict et élargi à l'ensemble du Rhin supérieur.

Bilinguisme

Dans le cadre du projet de l'action d'apprentissage au sein des Badische Stahlwerke, la Région Alsace finance les cours d'allemand pour les jeunes en pré-qualification. La réalisation d'un stage outre-Rhin sera un excellent moyen d'améliorer les connaissances linguistiques des jeunes concernés, notamment dans le domaine

ermöglichen, die bestehenden Hindernisse der Beschäftigungsfähigkeit zu identifizieren, neue Lösungsansätze zu testen und standardisierte Instrumente und Verfahren zu entwickeln, um Ausbildungsangebote in deutschen Unternehmen im Eurodistrict zu fördern.

Grenzüberschreitende Partnerschaft

Der Aktionsplan zur grenzüberschreitenden Beschäftigungsfähigkeit ermöglicht den Aufbau einer engen Partnerschaft zwischen der Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) de Strasbourg, der Agentur für Arbeit, der Berufsschule Kehl und den Badischen Stahlwerken. Ferner sind die erwähnten Partner von deutscher Seite auch Mitglieder des Verwaltungsrates der MEF.

Grenzüberschreitender Mehrwert und positive Auswirkungen

Diese Erprobungen ermöglichen die Errichtung und/ oder Festigung von grenzüberschreitenden wirtschaftlichen Partnerschaften und Kooperationen.

Es geht darum, dem Fachkräftemangel deutscher Unternehmen im Eurodistrictgebiet entgegen zu wirken, insbesondere in Berufsfeldern, die für die Industrie und den Hafen in Kehl relevant sind. Zugleich geht es aber auch darum, jungen Franzosen die Chance zu geben, einen Job auf der anderen Seite des Rheins zu finden.

Innovativer Charakter und Fortbestand

Der Aktionsplan der Maison de l'Emploi ist langfristig ausgerichtet. Ein 11-monatiger Vorbereitungskurs ist bei den Badischen Stahlwerken angesiedelt, wobei ein erster Jahrgang bereits gestartet und ein zweiter in kürze vorgesehen ist.

Dieses Projekt reiht sich in die Ziele des vom Eurodistrict entwickelten und mittlerweile auf das gesamte Oberrheingebiet ausgeweiteten Programms zur grenzüberschreitenden Berufsausbildung ein.

Zweisprachigkeit

Im Rahmen des Ausbildungsprojektes bei den Badischen Stahlwerken, werden von der Region Alsace Deutschkurse für die jugendlichen Teilnehmer finanziert. Zudem stellt ein Praktikum jenseits des Rheins eine exzellente Möglichkeit dar, die Sprachkenntnisse der betroffenen Jugendlichen, insbesondere im technischen Bereich, zu verbessern.

technique.

La subvention sollicitée

La Maison de l'Emploi et de la Formation sollicite une subvention à hauteur de 25.000 € sur un budget global de 85.000€ pour la mise en œuvre du plan d'action visant à développer l'employabilité transfrontalière des jeunes.

Die beantragte Förderung

Die Maison de l'Emploi et de la Formation beantragt eine Förderung in Höhe von 25.000 €. Die Gesamtkosten des Projekts zur Umsetzung eines Aktionsplans zur Entwicklung der grenzüberschreitenden Beschäftigungsfähigkeit von Jugendlichen belaufen sich auf 85.000 €.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict octroie une subvention de 25.000 € à la Maison de l'Emploi et de la Formation de Strasbourg pour la mise en œuvre de son plan d'action visant à développer l'employabilité transfrontalière des jeunes.

Der Rat des Eurodistrikts bewilligt der Maison de l'Emploi et de la Formation Strasbourg eine Förderung in Höhe von 25.000 € zur Umsetzung des Aktionsplans zur Entwicklung der grenzüberschreitenden Beschäftigungsfähigkeit von Jugendlichen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

22 SEP. 2014



Annexe : Point n° 8.8 de l'ordre du jour – Budget / Punkt Nr. 8.8 der Tagesordnung - Kostenplan

Demande de subvention pour le plan de développement de l'employabilité transfrontalière des jeunes / Unterstützung des Aktionsplans zur Entwicklung der grenzüberschreitenden Beschäftigungsfähigkeit von Jugendlichen

RECETTES / EINNAHMEN		DEPENSES / AUSGABEN
Participation des partenaires français / Beitrag der französischen Partner		
Organisme / Institution	Participation financière/finanzieller Beitrag	
Maison de l'Emploi de Strasbourg	30 000 €	Frais techniques de traduction simultanée / technische Kosten für Simultanübersetzung Frais de communication (impression flyers, documents de pilotage ...) / Kommunikationskosten (Druck von Flyern, Unterlagen ...)
		Frais pour l'organisation de stages et de visites d'entreprises / Kosten für die Organisation von Praktika und Betriebsbesichtigungen
		Salaire + Charges 0,5 ETP Maison de l'Emploi / Gehalt und Sozialabgaben 0,5 Stellen Maison de l'Emploi
		Mise à disposition 0,5 ETP Agentur für Arbeit / Bereitstellung von 0,5 Stellen Agentur für Arbeit
Participation partenaires allemands / Beitrag der deutschen Partner		
Organisme / Institution	Participation financière/finanzieller Beitrag	
Agentur für Arbeit (valorisation mise à disposition de personnel 0,5 ETP/ Wert der Bereitstellung von 0,5 Stellen)	30 000 €	
Subvention Eurodistrict/ Eurodistrict-Förderung (29,4%)	25 000 €	
Total recettes / Gesamteinnahmen	85 000 €	Total dépenses / Gesamtausgaben
		85 000 €

Document de séance n°3/8.10/2014
Vorlage Nr.3/8.10/2014

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts	Date de la séance / Sitzungstag 05.06.2014
Dossier suivi par / Projektbeauftragte Chloé MAKSOUDIAN	

Point n° 8.10 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 8.10 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Découverte touristique de l'Eurodistrict / Grenzenloser Tourismus im Eurodistrikt

I. Rapport / Sachverhalt:

L'Ortenaukreis en tant que porteur de projet souhaite organiser le 19 septembre 2014 de 14 h à 20 h à la Villa Schmidt de Kehl un atelier sur le thème de la « découverte touristique de l'Eurodistrict » avec le soutien de l'Eurodistrict, de l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin (ADT), de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin (CCI) et de l'Office de tourisme de Strasbourg.

La population des deux rives du Rhin y sera conviée. Une centaine d'habitants de l'Eurodistrict sont attendus. L'appel à participation se fera directement auprès de personnes susceptibles d'être intéressées, ainsi que par l'intermédiaire de flyers, de la presse, d'Internet et de facebook.

L'objectif de l'atelier est de réunir le grand public pour réfléchir au développement de projets/mesures touristiques ainsi qu'à de potentielles améliorations des offres existantes au travers de coopérations transfrontalières.

Dans le cadre de tables rondes, les participants pourront échanger entre eux et émettre des propositions sur les thèmes suivants :

- les activités de pleine nature (randonnées, vélo dont le vélo électrique,...)
- le patrimoine et la culture

Am 19. September 2014 von 14:00 bis 20:00 Uhr in der Villa Schmidt in Kehl möchte der Ortenaukreis als Projektträger gemeinsam mit dem Eurodistrikt, der Tourismus-Agentur vom Bas-Rhin ADT, der Industrie und Handelskammer von Strasbourg und vom Bas-Rhin und dem Verkehrsamt von Strasbourg einen Workshop zum Thema „grenzüberschreitender Tourismus“ im Eurodistrikt veranstalten.

Eingeladen wird die Bevölkerung auf beiden Seiten des Rheins. Insgesamt sollen ca. 100 Einwohner des Eurodistrikts teilnehmen. Beworben wird die Veranstaltung direkt bei interessierten Bürgern und über Presse, Internet, Facebook sowie auch über Flyer.

Inhalt des Workshops ist der Austausch der Bevölkerung zu touristischen Projekten/ Maßnahmen oder Verbesserungsvorschlägen, im Rahmen von grenzüberschreitenden Kooperationen.

An mehreren runden Tischen sollen die Teilnehmer die Möglichkeit bekommen, sich auszutauschen und Wünsche und Vorschläge zu den folgenden Themen zu äußern:

- Natur erleben (u.a. Wandern, Radfahren - auch mit E Bikes)
- Sehenswürdigkeiten und Kultur

- le vin et la gastronomie
- les activités adaptées tout spécialement aux familles

Les suites données à ce projet doivent bénéficier aussi bien aux habitants de la région dans leurs loisirs quotidiens qu'aux visiteurs de passage dans la région.

Suite à l'atelier, la troupe binationale BAAL novo présentera son travail par le biais d'un petit spectacle de théâtre bilingue.

La manifestation se clôturera par une dégustation de vins en provenance du vignoble communal du Château d'Ortenberg et d'un vignoble alsacien.

1. Partenariat transfrontalier

Depuis plusieurs années, la personne chargée du tourisme au sein de l'Ortenaukreis entretient des contacts avec les partenaires français de ce projet. Les partenaires œuvrent depuis longtemps à fédérer les deux rives du Rhin. Il s'agit toutefois de leur premier projet touristique commun.

2. Plus-value transfrontalière et impact positif sur le territoire et la population de l'Eurodistrict

L'atelier permettra aux habitants de l'Eurodistrict de se rencontrer au-delà du Rhin et d'échanger. Ainsi, il promouvra un sentiment d'identification et d'appartenance à un territoire commun.

De plus, en permettant l'émergence de nouvelles idées de projets de découverte touristique transfrontalière, il encouragera l'Eurodistrict à développer ses offres touristiques en adéquation avec les attentes de ses habitants.

3. Esprit de la subvention

Le Secrétariat Technique Commun du programme INTERREG Rhin Supérieur (STC) a refusé l'octroi d'une subvention FEDER dans le cadre du fonds de microprojets au titre que le projet ne répondait pas aux objectifs visés par le fonds de microprojets (voir rapport de contrôle du STC ci-joint). Le porteur de projet considère l'argumentation du STC comme difficilement acceptable, notamment au vu de la forte plus-value du projet pour l'Eurodistrict (voir courrier ci-joint à la Présidente du Comité de suivi INTERREG). Pour

- Wein und Gastronomie
- Freizeitaktivitäten speziell für Familien

Sowohl die Bevölkerung in ihrer Freizeitgestaltung als auch die Besucher sollen von den Ergebnissen des Projekts profitieren.

Im Anschluss des Workshops wird sich das grenzüberschreitende Theater BAAL novo mit einer kurzen Inszenierung präsentieren.

Beendet wird die Veranstaltung mit einer Weinprobe (mit Weinen vom kommunalen Weingut Schloss Ortenberg und einem französischen Weingut)

1. Grenzüberschreitende Partnerschaft

Die Tourismusbeauftragte des Ortenaukreises pflegt schon seit mehreren Jahren Kontakte zu den Kooperationspartnern auf der französischen Seite des Rheins. Die Partner setzen sich schon lange für ein grenzüberschreitendes Zusammenwachsen beider Teile des Eurodistricts ein. Jedoch ist dies ihr erstes gemeinsames Projekt.

2. Grenzüberschreitender Mehrwert und positive Auswirkung auf das Gebiet und die Bevölkerung des Eurodistricts

Da das Ziel des Workshops das Kennenlernen der Bevölkerung im Eurodistrict und der gegenseitige Austausch ist, soll es das Zugehörigkeitsgefühl zu einem gemeinsamen Gebiet fördern und der Identitätsstiftung dienen.

Außerdem soll es durch die ausgearbeiteten Ideen und Projekte zur Förderung des grenzüberschreitenden Tourismus die Entwicklung von Tourismusangeboten fördern, die den Wünschen der Einwohner entsprechen.

3. Art und Weise der Förderung

Das Gemeinsame Technische Sekretariat des INTERREG Programms am Oberrhein (GTS) hat eine FEDER Förderung abgelehnt mit der Begründung, dass das Projekt den Zielen des Mikroprojektfonds nicht entsprechen würde (siehe beigefügten Bericht). Für den Projektträger sind die Argumente der INTERREG Verwaltungsbehörde schwer nachvollziehbar, insbesondere aufgrund des hohen Mehrwerts des Projekts für den Eurodistrict (siehe beigefügtes Schreiben an die Präsidentin des Interreg-Begleitausschusses). Um das Projekt trotz die-

pouvoir réaliser son projet malgré ce refus, il présente aujourd'hui une demande de subvention sur les fonds propres de l'Eurodistrict.

Budget

Le montant global du projet s'élève à 10.000 €, une subvention de 5.000 €, soit 50% des dépenses, est sollicitée auprès de l'Eurodistrict par le porteur de projet (Landratsamt Ortenaukreis). Le détaillé figure dans le document joint.

5. Bilinguisme

L'atelier sera encadré par deux animateurs, l'un allemand et l'autre français, faisant partie du corps enseignant de la Duale Hochschule de Lörrach et de son université partenaire de Colmar.

Afin de limiter les coûts de la manifestation et d'assurer une atmosphère conviviale aux différentes tables rondes, les organisateurs ont décidé de placer des personnes maîtrisant les deux langues à chaque table ronde afin de faciliter la discussion entre les participants et de faire appel à une traduction simultanée seulement pour les rapports faits par les différentes tables et pour le rapport final de l'atelier en plénière.

Les actions et mesures de communication envisagées se feront en français et en allemand.

ser Ablehnung ausführen zu können, stellt der Projektträger heute einen klassischen Förderantrag an den Eurodistrict.

Budget

Das Gesamtfinanzvolumen des Projekts beträgt 10.000 € und der Projektträger (Landratsamt Ortenaukreis) stellt einen Förderantrag in Höhe von 5.000 €, d.h. 50% der Gesamtkosten des Projekts. Eine genaue Aufschlüsselung des Budgets ist in der beigefügten Tabelle dargestellt.

5. Bilingualität

Der Workshop wird von einem deutschen und einem französischen Moderator, jeweils aus der Dualen Hochschule in Lörrach und deren französischen Partner-Universität in Colmar, geleitet.

Um die Veranstaltungskosten gering zu halten und eine entspannte Atmosphäre an den Tischen zu gewährleisten werden die Veranstalter dafür sorgen, dass an jedem runden Tisch mindestens eine Person sitzt, die beide Sprachen spricht, und somit beim Austausch zwischen den Teilnehmern helfen kann. Eine Simultanübersetzung wird nur bei der Berichterstattung durch die verschiedenen Tische und bei der Plenarwiedergabe geben.

Die Werbemittel und die vorgesehenen Maßnahmen im Bereich der Öffentlichkeitsarbeit erfolgen auf Deutsch und Französisch.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict octroie une subvention de 5.000 € au Landratsamt Ortenaukreis en qualité de porteur de projet pour l'organisation de l'atelier transfrontalier « Découverte touristique de l'Eurodistrict » à la Villa Schmidt à Kehl le 19. September 2014 et autorise le Président à signer la convention y afférente.

Au cas où le Secrétariat Technique Commun du programme INTERREG pour le Rhin supérieur reviendrait sur sa décision, le soutien financier du projet à hauteur de 5.000 € par l'Eurodistrict n'aurait plus lieu d'être.

Le soutien financier assuré par l'Eurodistrict est lié à l'obligation de la part des porteurs du projet d'apposer le logo de l'Eurodistrict sur tous les supports de communication et

Der Rat des Eurodistricts bewilligt dem Landratsamt Ortenaukreis als Projektträger eine Förderung in Höhe von 5.000 € für die Organisation des grenzüberschreitenden Workshops „Grenzüberschreitender Tourismus“ in der Villa Schmidt in Kehl am 19. September 2014. Er ermächtigt den Präsidenten, die entsprechende Vereinbarung zu unterzeichnen.

Sollte das Gemeinsame Technische Sekretariat des Programms INTERREG- Oberrhein den Förderantrag doch noch bewilligen, würde die Förderung über 5.000 € durch den Eurodistrict entfallen.

Die finanzielle Unterstützung durch den Eurodistrict geht mit der Verpflichtung seitens der Projektträgers einher, das Logo des Eurodistricts auf allen Werbemitteln anzubringen und im Rahmen

d'évoquer dans le cadre de leurs relations publiques le soutien du projet transfrontalier par l'Eurodistrict.

seiner Öffentlichkeitsarbeit die Unterstützung des grenzüberschreitenden Projekts durch den Euro-distrikt zu erwähnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

22 SEP. 2014



TOP 8.10 Projet / Projekt: Découverte touristique de l'Eurodistrict / Grenzenloser Tourismus im Eurodistrict

Porteur de projet / Projektträger : Landratsamt Ortenaukreis - Contact / Kontaktperson: Pascale Simon-Studer

RECETTES / EINNAHMEN	
Participation des partenaires français / Beitrag der französischen Partnern	
Partenaire cofinancier 1 / Kofinanzierungspartner 1 : CCI Strasbourg	1.000 €
Partenaire cofinancier 2 / Kofinanzierungspartner 2 : ADT	750 €
Partenaire cofinancier 3 / Kofinanzierungspartner 3 : Office de Tourisme de Strasbourg (envisagé / geplant)*	1.000 €
Participation des partenaires allemands / Beitrag der deutschen Partnern	
Porteur de projet / Projektträger : Landratsamt Ortenaukreis	2.250 €
Subvention Eurodistrict Strasbourg-Ortenau / Förderung Eurodistrict Strasbourg-Ortenau (max 50%)	5.000 €
Total des recettes / Gesamteinnahmen	10.000 €

DEPENSES/ AUSGABEN	
Frais de location ou d'achat de matériel/ Kosten für Materialleihe oder -ankauf	600 €
Frais de restauration, traiteur / Catering und Bewirtung	3.300 €
Frais de communication / Kosten für die Öffentlichkeitsarbeit	2.000 €
Frais de traduction / Übersetzungskosten	1.000 €
Frais d'animation / Kosten für die Moderatoren	2.000 €
Zweisprachiges Theater / Spectacle de théâtre bilingue BAAL Novo	1.100 €
Total des dépenses / Gesamtausgaben	10.000 €

* Dans le cas où le partenaire ne participerait pas au projet ou y participerait dans une moindre mesure, le delta serait compensé par le porteur de projet (Ortenaukreis) / Falls kein Beitrag oder nicht in der vorgesehenen Höhe erhöht sich der Beitrag des Projektträgers (Ortenaukreis) entsprechend.

Séance du Comité de sélection des microprojets de l'Eurodistrict – Conseil de l'Eurodistrict <i>Auswahlausschuss für Mikroprojekte des Eurodistrikts - Ratssitzung des Eurodistrikts 3 / 2014</i>	Date de la séance / Sitzungstag 05.06.2014
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte Chloé MAKSOUDIAN	

Point n° 8.12 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 8.12 der Tagesordnung

**Objet / Betreff: Microprojet N° 2014-4 CLIC-CLAC ! 2014 Marathon photo transfrontalier /
Mikroprojekt Nr. 2014-4 CLIC-CLAC ! 2014 Grenzüberschreitender Fotomarathon**

I. Rapport / Sachverhalt:

1. Description du microprojet

Après une première édition ayant rencontré un grand succès en 2013, La Chambre et la Kunstschule Offenburg envisagent un nouveau marathon photo le samedi 24 mai 2014 à Offenburg (le matin) et à Strasbourg (l'après-midi).

L'aspect novateur de cette nouvelle édition réside dans la volonté de toucher les enfants et adolescents, avec un marathon des jeunes. Pour ce faire, les deux partenaires se sont associés à l'association Les Francas Alsace, qui diffusera l'information dans son réseau et accompagnera des groupes de six jeunes le jour de la manifestation.

L'objectif du marathon reste quant à lui le même, à savoir permettre aux habitants de l'Eurodistrict de découvrir l'autre rive de manière ludique.

La manifestation sera ouverte au grand public sur inscription payante (à hauteur de 5€ par personne) dans la limite des 200 places disponibles (50 de plus qu'en 2013).

Les participants disposeront de trois heures dans chacune des deux villes pour les parcourir et réaliser des clichés sur les thèmes proposés. Plusieurs temps

1. Beschreibung des Mikroprojekts

Nach einer von großem Erfolg gekrönten ersten Ausgabe 2013 wollen La Chambre und die Kunstschule Kehl am 24. Mai 2014 erneut einen Fotomarathon in Offenburg (vormittags) und Straßburg (nachmittags) veranstalten.

Der innovative Aspekt der neuen Ausgabe besteht in dem Willen, Kinder und Jugendliche mit einem eigenen Jugendmarathon anzusprechen. Hierzu haben sich die beiden Partner an den Verband „Les Francas Alsace“ gewendet, der die Information über sein Netzwerk verbreiten wird und während des Marathons Sechsergruppen von Jungfotografen begleiten wird.

Der grenzüberschreitende Fotomarathon soll, wie im vorherigen Jahr, den Bewohnern des Eurodistrikts ermöglichen, das andere Ufer auf spielerische Weise zu entdecken.

Die Veranstaltung wird dem breiten Publikum für eine Startgebühr von 5€ pro Person zugänglich sein (im Rahmen der 200 verfügbaren Plätze, d.h. 50 Plätze mehr als 2013).

Die Teilnehmer haben in beiden Städten jeweils drei Stunden, um ihre Fotos zu den vorgegebenen Themen zu machen. Den Teilnehmern werden mehrere Gelegenheiten sich in einer geselligen

d'échanges conviviaux sont prévus par la suite, tels qu'un apéritif musical avec projection des photos prises dans la journée à la fin du Marathon, ou bien une remise des prix publique dans les semaines suivantes.

Le caractère franco-allemand du projet est renforcé par la mise en place de bus gratuits qui faciliteront le déplacement des participants d'une ville à l'autre lors du Marathon, par l'évaluation des photos par un jury franco-allemand qui se réunira la semaine suivant l'événement et par les prix offerts aux lauréats, qui doivent mettre en avant le territoire transfrontalier (ateliers de photo, journée découverte sur le territoire voisin par des visites de lieux insolites, de musées,...).

Par ailleurs, afin de tenir compte de la différence de niveau entre les enfants et les adultes, des prix spécifiques seront remis aux jeunes.

La période de réalisation

La période de réalisation du microprojet envisagée est comprise entre le 18 février (date du dépôt de la demande de subvention complète) et le 30 septembre 2014.

Le budget

Le budget total prévisionnel du microprojet s'élève à 54.090 €. Le montant total prévisionnel de la subvention européenne FEDER (Fonds européen de développement régional) s'élève à 26.545 €, soit 50 % des dépenses totales éligibles du microprojet.

2. Analyse du Microprojet

Les contributions financières des partenaires sont plus équilibrées que dans la précédente édition : bien qu'encore modeste, la contribution financière de la Kunstschule est plus élevée que l'année dernière. De plus, la Kunstschule contribue fortement à l'organisation du projet.

Concernant le nouveau partenaire (les Francas Alsace) : sa contribution financière est également modeste, mais son implication dans l'organisation du microprojet est importante, puisque l'association prend en charge l'organisation et l'animation des activités pour les enfants.

Atmosphäre weiter auszutauschen geboten: Abends wird ein musikalischer Aperitif mit Fotoprojektion der am Tag aufgenommenen Bilder stattfinden und einige Wochen später wird eine öffentliche Siegerehrung stattfinden.

Der deutsch-französische Aspekt des Projekts wird durch mehrere Aktionen verstärkt: den Teilnehmern aus Frankreich und Deutschland werden kostenlose Busse bereitgestellt, um so den Weg aus der einen in die andere Stadt zu erleichtern. Eine deutsch-französische Jury wird in der Woche nach der Veranstaltung eine Auswahl der besten Fotos treffen. Die Preise sollen das grenzüberschreitende Gebiet in den Vordergrund stellen (z.B. Fotoworkshops, ein Tag zur Entdeckung von neuen, ungewöhnlichen Orten, von Museen,...).

Dem Unterschied zwischen Erwachsenen und Kindern wird durch spezielle Preise für die Kinder Rechnung getragen.

Der Realisierungszeitraum

Der vorgesehene Realisierungszeitraum des Mikroprojekts beginnt am 18. Februar 2014 (Tag der vollständigen Antragstellung) und endet am 30. September 2014.

Der Kostenplan

Die Gesamtkosten des Mikroprojekts belaufen sich auf 54.090 €. Die geplante europäische EFRE-Förderung (Europäischer Fonds für regionale Entwicklung) beträgt 26.545 €, d.h. 50 % der förderfähigen Kosten des Mikroprojekts.

2. Analyse des Mikroprojekts

Die finanziellen Beiträge der Partner sind besser ausgeglichen als letztes Jahr: Obwohl der finanzielle Beitrag der Kunstschule noch relativ gering ist, ist er jedoch gegenüber 2013 gestiegen. Außerdem trägt die Kunstschule viel zur Organisation des Projekts bei.

Bezüglich des neuen Partners (les Francas Alsace): obwohl sein finanzieller Beitrag auch gering ist, trägt auch er viel zur Organisation des Mikroprojekts bei, insbesondere im Hinblick auf die Betreuung der Veranstaltung (Planung und Betreuung der Aktivitäten für die Kinder).

Le montant correspondant à la valorisation des frais de personnel est important mais est justifié par le temps de travail nécessaire pour la préparation d'un événement de cette envergure.

Des moyens de communication importants et variés sont prévus, avec notamment un affichage sur des espaces publicitaires grand format des Villes de Strasbourg et Offenbourg.

Lors de sa séance du 23 janvier 2014, le Comité de sélection des microprojets de l'Eurodistrict a émis un avis favorable sur le microprojet. Il a donné son accord pour un démarrage du projet dès complétude de la demande et a autorisé les autorisés les partenaires à utiliser le logo de l'Eurodistrict dans le cadre de la communication effectuée pour le projet.

Le microprojet ne pouvait toutefois pas être soumis au vote du Comité de sélection puisque son plan de financement n'était alors pas finalisé (la Ville de Strasbourg et l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) n'avaient pas encore confirmé leur participation financière au projet). Les deux partenaires ont désormais confirmé leur participation, comme indiqué dans le budget joint.

Etant donné que le microprojet doit impérativement être validé avant le 24 mai 2014 (date de sa réalisation), et que la prochaine séance d'un organe délibérant de l'Eurodistrict aura lieu seulement le 5 juin 2014, une validation du microprojet par procédure écrite est sollicitée. L'octroi de la subvention FEDER susmentionnée devra ensuite être voté par un organe délibérant de l'Eurodistrict et sera soumis au vote lors de la séance du Conseil du 5 juin 2014.

Der Betrag, welcher für die Personalkosten angesetzt wurde, ist zwar umfangreich, jedoch aufgrund der nötigen Arbeitszeit für die Organisation einer so großen Veranstaltung gerechtfertigt.

Es ist eine umfangreiche und vielfältige Öffentlichkeitsarbeit vorgesehen, insbesondere großformatige Plakate in Strasbourg und in Offenbourg.

Der Auswahlausschuss für die Mikroprojekte des Eurodistricts hat sich am 23. Januar grundsätzlich zu Gunsten des Mikroprojekts ausgesprochen. Er hat sein Einverständnis mit dem Start des Projekts ab dem Zeitpunkt der Vervollständigung des Antrags erklärt und er hat die Partner befugt, das Logo des Eurodistricts im Rahmen seiner Öffentlichkeitsarbeit für das Projekt zu nutzen.

Das Mikroprojekt konnte aber dem Auswahlausschuss noch nicht zum endgültigen Beschluss vorgelegt werden, da sein Finanzplan damals noch nicht festgelegt war (die Stadt Strasbourg, sowie das Deutsch-französische Jugendwerk (DFJW) hatten ihre jeweiligen Förderungen nicht bestätigt). Seitdem haben die beiden Partner ihre Förderung bestätigt (siehe beigefügtes Budget).

Da das Mikroprojekt unbedingt vor dem 24. Mai 2014 genehmigt werden muss (das Projekt findet an diesem Tag statt) und da die nächste Gremiensitzung des Eurodistricts erst am 5. Juni 2014 geplant ist, muss das Mikroprojekt bereits jetzt durch Umlaufverfahren genehmigt werden. Die obengenannte EFRE-Förderung muss anschließend von einem Gremium des Eurodistricts beschlossen werden und soll in der Ratssitzung am 5. Juni 2014 zum Beschluss vorgelegt werden.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Comité de sélection des microprojets de l'Eurodistrict valide le microprojet « CLIC-CLAC ! 2014 Marathon photo transfrontalier ».

Le Conseil de l'Eurodistrict donne son accord pour le versement d'une subvention FEDER de maximum 26.545 €. Le Président est habilité à signer la convention de coopération avec les partenaires cités précédemment.

Der Auswahlausschuss für die Mikroprojekte des Eurodistricts beschließt die Durchführung des Mikroprojekts „CLIC-CLAC! 2014 Grenzüberschreitender Fotomarathon“.

Der Eurodistrictrat genehmigt die Auszahlung einer EFRE-Förderung in Höhe von maximal 26.545 €. Der Präsident ist ermächtigt, die Vereinbarung mit den oben zitierten Partnern zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés,
adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de
l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission
au contrôle de légalité préfectoral et affichage au
siège de l'Eurodistrict le

22 SEP. 2014



Mikroprojekt n°2014-4 "CLIC-CLAC ! 2014 Marathon photo transfrontalier" / Mikroprojekt Nr.2014-4 „CLIC-CLAC! 2014 Grenzüberschreitender Fotomarathon"

Porteur de projet / Projektträger: La Chambre

Contact / Kontaktperson: Etienne HUNSINGER, chargé d'administration / Etienne HUNSINGER, Referent für Verwaltung

RECETTES / EINNAHMEN	
La Chambre	13.666 €
Kunstschule Offenburg	1.270 €
Francais Alsace / Verein Francas Alsace	375 €
Ville de Strasbourg / Stadt Strassburg	10.000 €
Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) / Deutsch-französisches Jugendwerk (DFJW)	1.234 €
Recettes propres / Eigene Einnahmen	1.000 €
Subvention Eurodistrict Strasbourg-Ortenau / Förderung Eurodistrict Strasbourg-Ortenau (max 50%)	26.545 €
Total des recettes / Gesamteinnahmen	54.090 €

DEPENSES/ AUSGABEN	
Frais de location ou d'achat de matériel/ Kosten für Materialverleih oder -ankauf	4.900 €
Frais de personnel/ Personalkosten	24.190 €
Contrats animateurs / Vertrag für Betreuer (als freiberufliche Honorarkraft)	2.000 €
Frais de déplacements (bus participants et organisateurs)/ Fahrtkosten (Busse Teilnehmer und Veranstalter)	3.600 €
Frais de restauration / Catering und Bewirtung	3.400 €
Frais de communication / Öffentlichkeitsarbeit	14.200 €
- Graphisme / Grafik	4.700 €
- Location d'espace publicitaire / Anmieten von Werbeflächen	6.500 €
- Impressions / Druck	3.000 €
Affranchissement / Portokosten	300 €
Prestation informatique / Informatik	1.000 €
Frais de traduction / Übersetzungskosten	500 €
Total des dépenses / Gesamtausgaben	54.090 €

La subvention FEDER représente 50% des dépenses minorées des recettes propres / Die EFRE-Förderung entspricht 50% der Gesamtausgaben nach Abzug der eigenen Einnahmen.

Document de séance n°3/8.13/2014
Vorlage Nr.3/8.13/2014

Séance du Comité de sélection des microprojets de l'Eurodistrict – Conseil de l'Eurodistrict Auswahlausschuss für Mikroprojekte des Eurodistrikts - Ratssitzung des Eurodistrikts 3 / 2014	Date de la séance / Sitzungstag 05.06.2014
Dossier suivi par / Projektbeauftragte Chloé MAKSOUDIAN	

Point n°8.13 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 8.13 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Microprojet 2014-7 « Journée de découverte de stations de traitements d'eaux présentes dans l'Eurodistrict (SDEA, OWV) – Agissons ensemble pour la réduction des émissions de micropolluants dans les eaux de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau » / *Mikroprojekt 2014-7 « Besichtigung von Klärwerken und Wasseraufbereitungsanlagen im Eurodistrikt (SDEA, OWV) – gemeinsam Handeln zur Reduzierung der Mikroschadstoffe in den Gewässern des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau »*

I. Rapport / Sachverhalt:

1. Description du microprojet

L'objectif et les actions envisagées

Le samedi 13 septembre ou le samedi 20 septembre (la date sera déterminée prochainement), la visite de deux stations d'épuration sera proposée à un groupe de 100 habitants de l'Eurodistrict: l'une à Erstein le matin (infrastructure nouvellement construite et opérationnelle à partir de juin 2014) et l'autre à Offenbourg l'après-midi (site de production d'eau potable de Sägeteich).

A cette occasion, le contexte général de la lutte contre les micropolluants en France et en Allemagne ainsi que les actions menées actuellement par les partenaires seront exposées aux participants et une démonstration de mesure in situ par capteurs sera effectuée. Enfin, les projets de développements futurs des deux structures seront présentés.

Les visites seront effectuées dans les deux langues.

1. Beschreibung des Mikroprojekts

Das Ziel und die vorgesehenen Maßnahmen

Am Samstag, 13. September, oder am Samstag, 20. September (das Datum wird demnächst festgelegt) wird einer Gruppe von 100 Einwohnern aus dem Eurodistrikt die Besichtigung zweier Wasseraufbereitungsanlagen angeboten: vormittags ist der Besuch eines Klärwerks in Erstein (neue Infrastruktur, in Betrieb ab Juni 2014) vorgesehen sowie nachmittags des Wasserwerks „Am Sägeteich“ in Offenbourg.

Hierbei wird den Teilnehmern der allgemeine Kontext zur Bekämpfung von Mikroschadstoffen in Deutschland und Frankreich erläutert, ebenso wie die von den Projektpartnern aktuell durchgeführten Maßnahmen. Es wird auch ein Feldversuch mithilfe verschiedener Messinstrumente durchgeführt. Schließlich werden die Projekte zur künftigen Entwicklung beider Einrichtungen präsentiert.

Die Führungen werden zweisprachig angeboten.

Pour encourager la participation du plus grand nombre, les inscriptions seront gratuites et deux bus guideront les participants tout au long de la journée.

Grâce à une pause-déjeuner conviviale au Jardin des Deux Rives ainsi qu'aux temps de voyage dans les bus, les participants français et allemands devraient lier contact.

Un public large sera touché grâce au travail de communication envisagé. En effet, outre des communiqués de presse et la distribution de flyers, des articles seront publiés dans les magazines des partenaires (magazine ressources SDEA, le magazine « Offenblatt » d'Offenbourg etc) et l'information sera diffusée via des multiplicateurs tels que les écoles ou les associations du territoire.

La période de réalisation

La période de réalisation du microprojet est comprise entre le 16 mai 2014 (date du dépôt de la demande de subvention complète) et le 30 septembre 2014.

Le budget

Le budget total prévisionnel du microprojet s'élève à 11.000 €. Le montant total prévisionnel de la subvention européenne FEDER (Fonds européen de développement régional) s'élève à 5.500 €, soit 50 % des dépenses totales éligibles du microprojet.

2. Analyse du microprojet

Outre les deux partenaires cofinanceurs que sont le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin et l'Offenburger Wasserversorgung, l'Université de Strasbourg s'implique dans la mise en œuvre du projet.

La valorisation de quatre mois de travail d'un stagiaire chargé de l'organisation du projet (et de quelques heures d'encadrement de son maître de stage) constituent les frais de personnel apparaissant dans le budget.

Sous réserve du succès du microprojet, les partenaires envisagent de poursuivre leur coopération dans le cadre d'un projet de plus grande envergure et de plus long terme, qui prendrait la forme d'un échange d'expérience et de bonnes pratiques entre des professionnels (experts tels que chercheurs et stagiaires).

Um möglichst viele Personen zur Teilnahme zu ermutigen, ist die Veranstaltung kostenlos und es stehen den gesamten Tag über zwei Busse zur Verfügung. Dank eines gemeinsamen Mittagessens im Garten der zwei Ufer und der gemeinsamen Zeit im Bus, können die deutschen und französischen Teilnehmer auch untereinander Kontakte knüpfen.

Durch die Öffentlichkeitsarbeit soll ein breites Publikum erreicht werden. Es sind Pressemitteilungen sowie Artikel in den Zeitschriften der Partner („magazine ressources SDEA“, Offenburger Zeitschrift „Offenblatt“, etc...) vorgesehen. Flyer werden verteilt und die Information wird auf den Webseiten der Partner zur Verfügung gestellt. Außerdem wird die Information über Multiplikatoren wie Vereine, Jugendzentren, Schulen und Städte verbreitet.

Der Umsetzungszeitraum

Der Umsetzungszeitraum des Projektes beginnt am 16. Mai 2014 (Tag der vollständigen Antragstellung) und endet am 30. September 2014.

Der Kostenplan

Die Gesamtkosten des Mikroprojekts belaufen sich auf 11.000 €. Die geplante europäische EFRE-Förderung (Europäischer Fonds für regionale Entwicklung) beträgt 5.500 €, d.h. 50 % der förderfähigen Kosten des Mikroprojekts.

2. Analyse des Mikroprojekts

Neben den beiden kostentragenden Projektpartnern Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas Rhin und der Offenburger Wasserversorgung GmbH, ist auch die Universität Straßburg an der Umsetzung des Projekts beteiligt.

Bei den im Budget ausgewiesenen Personalkosten handelt es sich um die Vergütung von drei Arbeitsmonaten eines für die Projektplanung verantwortlichen Praktikanten (sowie einiger Betreuungsstunden durch seinen Tutor).

Vorbehaltlich eines Erfolgs des Mikroprojekts planen die Partner ein größeres und langfristiges Projekt in Form eines Austausches von Erfahrung und von „best practices“ zwischen Fachkräften (Experten wie zum Beispiel Forscher und Doktoranden).

Sensibiliser la population de l'Eurodistrict à une question touchant à la fois à la protection de l'environnement et des ressources naturelles et à la santé publique paraît tout particulièrement pertinent.

Die Bevölkerung des Eurodistrikts insbesondere für ein Thema zu sensibilisieren, das zugleich den Umwelt- und Ressourcenschutz sowie die öffentliche Gesundheit betrifft, erscheint sinnvoll.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Comité de sélection des microprojets de l'Eurodistrict valide le microprojet « Journée de découverte de stations de traitements d'eaux présentes dans l'Eurodistrict (SDEA, OWV) – Agissons ensemble pour la réduction des émissions de micropolluants dans les eaux de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau».

Der Auswahlausschuss für die Mikroprojekte des Eurodistrikts beschließt die Durchführung des Mikroprojekts „Besichtigung von Klärwerken und Wasseraufbereitungsanlagen im Eurodistrict (SDEA, OWV) – gemeinsam Handeln zur Reduzierung der Mikroschadstoffe in den Gewässern des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau“.

Le Conseil de l'Eurodistrict donne son accord pour le versement d'une subvention FEDER de maximum 5.500 €. Le Président est habilité à signer la convention de coopération avec les partenaires cités précédemment.

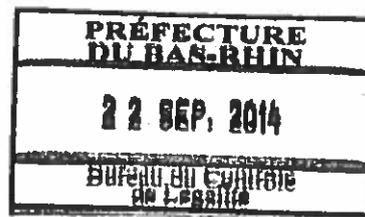
Der Eurodistriktrat genehmigt die Auszahlung einer EFRE-Förderung in Höhe von maximal 5.500 €. Der Präsident ist ermächtigt, die Vereinbarung mit den oben zitierten Partnern zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 5 juin 2014 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

22 SEP. 2014



Microprojet n°2014-7 « Journée de découverte de stations de traitements d'eaux présentes dans l'Eurodistrict (SDEA, OWV) – Agissons ensemble pour la réduction des émissions de micropolluants dans les eaux de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau » / *Mikroprojekt Nr.2014-7 „Besichtigung von Klärwerken und Wasseraufbereitungsanlagen im Eurodistrict (SDEA, OWV) – gemeinsam Handeln zur Reduzierung der Mikro Schadstoffe in den Gewässern des Eurodistricts Strasbourg-Ortenau“*

Porteur de projet / Projektträger : Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin (SDEA)

Contact / Kontaktperson: Nathalie CAILLE, Responsable du laboratoire d'analyse des eaux

RECETTES / EINNAHMEN	
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace Moselle (SDEA)	3.000 €
Offenburger Wasserversorgung (OWV)	2.500 €
Recettes propres / Eigene Einnahmen	0 €
Subvention Eurodistrict Strasbourg-Ortenau / Förderung Eurodistrict Strasbourg-Ortenau (max 50%)	5.500 €
Total des recettes / Gesamteinnahmen	11.000 €

DEPENSES/ AUSGABEN	
Frais de location ou d'achat de matériel/ <i>Materialkosten (Leihe oder Kauf)</i>	4.000 €
Frais de personnel/ <i>Personalkosten</i>	3.000 €
Frais de restauration / Catering und Bewirtung	3.000 €
Frais de déplacements (bus participants et organisateurs)/ <i>Fahrtkosten (Busse Teilnehmer und Veranstalter)</i>	500 €
Frais de communication / Öffentlichkeitsarbeit	500 €
Total des dépenses / Gesamtausgaben	11.000 €